



BILAN D'ACTIVITÉ



LE MOT

DU PRÉSIDENT



**Philippe
CAFFIN**

Président
de la Mission locale
de Rennes

La vie d'une association, est jalonnée d'étapes qui marquent des évolutions majeures et laissent mieux entrevoir le sens, la direction du travail collectif.

2013 est de ces années fortes.

Bien sûr parce que nous avons pour la première fois franchi le seuil des 10 000 jeunes accompagnés. Cette évolution quantitative tient à des facteurs facilement identifiables : le contexte économique, bien sûr, mais aussi notre implantation territoriale qui fait de la Mission locale le principal réseau d'accueil de proximité, notre notoriété croissante auprès des jeunes et des partenaires et l'impact des dispositifs récents, au premier rang desquels les Emplois d'avenir.

L'emploi qui change tout

505 jeunes de notre bassin d'emploi ont signé un Emploi d'avenir en 2013. Loin des débats légitimes qui ont entouré ce dispositif à sa création, je retiens d'abord les expressions de soulagement et de joie de ces nombreux jeunes sortis de la galère parce qu'on leur a enfin donné la possibilité de faire leurs preuves. Ils l'ont saisie. La satisfaction des employeurs, le taux de rupture exceptionnellement faible, s'agissant de jeunes qui pour la plupart n'avaient quasiment pas d'expérience significative du monde du travail, tordent le cou aux discours récurrents et malveillants sur une génération qui n'aurait pas le goût du travail et de l'effort. Il faut rappeler cette évidence : les difficultés rencontrées par les jeunes tiennent moins à eux-mêmes qu'au contexte qui leur est imposé.

L'engagement de l'équipe

La mise en œuvre de ce dispositif a eu un impact fort sur notre organisation : déjà amorcée l'année précédente, la constitution au sein de la Mission locale d'une équipe de dix salariés répartie sur notre territoire et exclusivement dédiée à l'emploi des jeunes, c'est-à-dire à la prospection d'offres, à la préparation aux entretiens de recrutement, à la mise en relation, à l'accompagnement au cours des premiers temps du contrat est désormais établie. C'est une évolution importante et cohérente dans l'histoire encore jeune de notre association : initialement, la mise à l'emploi était

du ressort exclusif de l'Agence pour l'emploi, les Missions locales étaient alors chargées de "lever les freins" ; Nous sommes désormais membres du Service Public de l'Emploi et, sans renoncer à l'approche globale qui fait notre spécificité, nous rendons des comptes très régulièrement sur le nombre et les caractéristiques des contrats de travail signés par notre intermédiaire.

Avec la confiance active des partenaires

L'Etat donc, mais aussi le Conseil Général, le Conseil Régional, les autres collectivités et en particulier Rennes Métropole et le Pays de Brocéliande : nous avons perçu en 2013 un renforcement significatif de la confiance que nous portent nos principaux financeurs. Cette confiance nous honore et elle nous oblige. Elle nous oblige en particulier à une grande exigence vis-à-vis de nous-mêmes et aussi à une grande humilité. Car enfin tant de satisfactions ne peuvent masquer l'essentiel : l'insertion professionnelle des jeunes est certes un objectif parfaitement consensuel dans notre société, la qualité et l'engagement des professionnels qui en ont la lourde charge est reconnue. Pour autant, année après année, tel Sisyphe, il nous faut recommencer sans bien percevoir l'impact collectif de notre intervention.

Notre seule mesure mais elle est bien réelle, est la somme des réalisations individuelles auxquelles nous avons contribué modestement... parfois de manière décisive, ce qui justifie de continuer avec la même disponibilité lorsqu'un jeune ouvre la porte de la Mission locale.

D'autres évolutions majeures sont attendues, au premier rang desquelles la mise en place expérimentale de la garantie-jeunes que nous commençons à préparer.

Chaque dispositif pris isolément a sa pertinence et répond à de problématiques réelles ; l'urgence est aujourd'hui à leur articulation. La période est aux simplifications administratives pour une meilleure lisibilité et une plus grande efficacité. Le champ de l'insertion se prête bien à cet exercice et nous souhaitons que ce soit le chantier des prochains mois.

Philippe Caffin
Président de la Mission locale
du Bassin d'emploi de Rennes

SOMMAIRE

► Éléments de contexte	p. 4 à 5
► Les jeunes accompagnés	p. 6 à 11
I Le seuil des 10000 est franchi !	p. 6
► Interview de Rachel Martz	p. 7
II Les jeunes décrocheurs	p. 8
► L'Espace Emploi...	p. 9
III Les premiers accueils	p. 10
► ZOOM SUR... L'accueil collectif	p. 11
► La formation	p. 12 à 17
I En amont de la qualification	p. 12
► Actions et dispositifs : La création d'entreprises/la diversification/le CAQ	p. 13
► ZOOM SUR... Les jeunes sortis de POP	p. 14-15
II L'accès à la qualification	p. 16
Que sont-ils devenus ? Les jeunes sortis de formation qualifiante en 2012	p. 17
► L'accès à l'emploi	p. 18
► Actions et dispositifs : l'alternance/le parrainage	p. 19
► Les emplois d'avenir	p. 20 à 21
► La boîte à sons	p. 22 à 23
► Les ressources des jeunes	p. 24
► Zoom sur... les jeunes bénéficiaires du RSA	p. 25
► Les aides attribuées	p. 26
► Un métier peu connu : Secrétaire du FAJ	p. 27
► Lever les freins à l'emploi	p. 28 à 31
I La santé	p. 28
II La mobilité	p. 29
III L'hébergement	p. 30
► Actions et dispositifs : Sortir de la rue	p. 31
► L'activité en 2013 : Bilans de secteur	p. 32 à 43
► Rennes ville	p. 34-35
► Rennes Métropole (hors Rennes)	p. 36-37
► Pays de Rennes (hors Rennes Métropole)	p. 38-39
► Pays de Brocéliande	p. 40-41
► Pays des Vallons de Vilaine	p. 42-43
► Résultats comptables	p. 44 à 45
► Bilan social	p. 46
► Orientations 2014	p. 47

Les éléments de contexte

Après un premier semestre difficile, le bassin d'emploi rennais affichait quelques indicateurs conjoncturels favorables fin 2013 :

- une légère croissance de l'emploi salarié au 3ème trimestre
- un marché intérimaire plus dynamique : +5 % sur un an
- une décélération de la croissance du nombre de demandeurs d'emploi (+4,3% sur un an) et stabilisation du taux de chômage à 8,5 % de la population active

"L'évolution contrastée de l'emploi salarié"

En un an, la Bretagne perd 8 500 emplois, soit -1,1 % de ses effectifs. Cette baisse est plus forte qu'au niveau national (-0,6 % sur un an). La situation de la zone d'emploi de Rennes est plutôt favorable. Au 3ème trimestre, les effectifs salariés croient de +0,2 %, en glissement annuel.

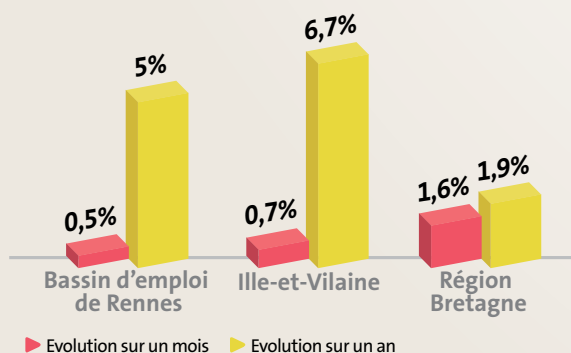
Cette légère croissance cache cependant des situations assez hétérogènes selon les différents secteurs d'activités : la filière automobile (PSA et sous-

traitants) a perdu plus de 600 postes au cours de l'année. Le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics) a, pour sa part, perdu 1 % de ses effectifs en un an (entre le 3ème trimestre 2012 et le 3ème trimestre 2013).

Ces baisses sont compensées par des créations de postes dans le secteur des services aux entreprises, gisement traditionnel d'emplois du bassin rennais et du commerce (gros et détail) qui demeure dynamique.



Evolution comparée de l'emploi intérimaire au 30/11/2013



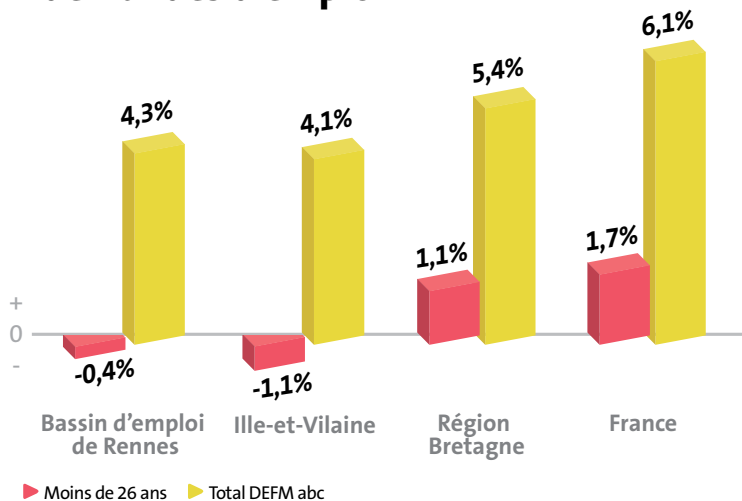
L'intérim repart

La vitalité du secteur intérimaire est notable après plusieurs trimestres de baisse significative.

A titre d'exemple, le nombre d'intérimaires dans le BTP a augmenté de 11%, +5% dans le tertiaire.

Les trois secteurs les plus consommateurs d'emplois intérimaires sur le territoire sont la construction, le transport et l'industrie agro-alimentaire. Ils concentrent plus de la moitié des effectifs intérimaires.

Evolution comparée des demandes d'emploi



La demande d'emploi

Le bassin rennais confirme sa capacité à atténuer les périodes de tensions sur le marché de l'emploi : + 4,3% de DEFM en un an, contre 5,4% pour la Bretagne. Un an plus tôt, les ratios étaient bien différents : +14,9% pour le Bassin d'emploi, +11,7% pour la Région.

Le déploiement des emplois d'avenir a contribué à stabiliser le nombre de DEFM de Moins de 26 ans : -0,4% sur un an en décembre 2013 (rappel : +20,4% en décembre 2012).

Les jeunes demandeurs d'emploi au 31/12/2013

	DEFM Moins de 26 ans		% dans l'ensemble des DEFM	RAPPEL 2012
	Cat. ABC	Dont Cat.A		
France	969586	671103	19,5%	20,3%
Bretagne	47526	29256	20,2%	21,1%
Ille et Vilaine	14827	8884	20,9%	22%
BE de Rennes	9344	5736	21%	22%
Territoires ZUS	797	nc	15,6%	16,9%

Sources: Pole emploi, SEPES

La part des jeunes chômeurs du bassin d'emploi de Rennes (21%) reste supérieure aux moyennes régionale (20,2%) et nationale (19,5%), mais elle tend à diminuer (1 point de moins en un an).

Notons également un chiffre encourageant dans les Zones Urbaines Sensibles de Rennes : les jeunes représentent 15,9% des DEFM (-6,1% sur un an).



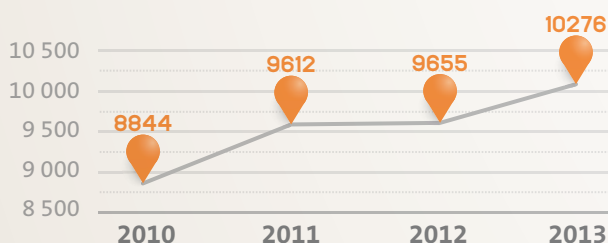
Les jeunes accompagnés

Le seuil des 10 000 est franchi !

En 2013 :

- Les hommes sont majoritaires (53%)
- Le niveau de formation des jeunes progresse (41% de niveau bac ou plus)

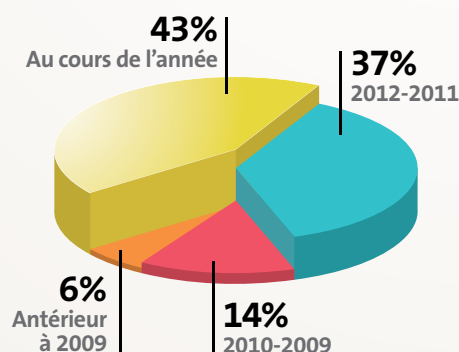
Les jeunes accompagnés



Qu'est-ce qu'un jeune accompagné ?
Jeune ayant eu au moins un contact avec la Mission locale au cours de l'année.

+6%
de jeunes accompagnés

Année du 1^{er} accueil



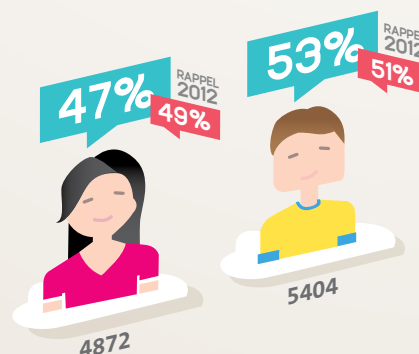
Répartition par tranche d'âge

	Total	%	Rappel 2012
Mineurs	376	4 %	4 %
18-21 ans	4288	42 %	41 %
22-25 ans	4996	48 %	49 %
Plus de 25 ans	616	6 %	6 %
Total	10276	100 %	100 %

Répartition par niveau

	Total	%	Rappel 2012
Niveau > IV	766	7 %	8 %
Niveau IV	3532	34 %	32 %
Niveau V	3573	35 %	34 %
Niveau V bis	1531	15 %	16 %
Niveau VI	874	9 %	10 %
Total	10276	100 %	100 %

Répartition par sexe





Rachelle MARTZ
Conseillère
en insertion
professionnelle
Cesson-Sévigné

Les jeunes accueillis à Cesson ont-ils des caractéristiques propres ?

Plus d'un jeune sur deux a un niveau bac ou plus (52%) alors que la moyenne Mission locale est de 41% !... Les jeunes cesson nais ont un bon niveau de qualification mais le diplôme n'est plus un rempart dans cette conjoncture. Les diplômés rencontrent également des difficultés à accéder à un emploi. La moyenne d'âge plus élevée (54% de 22-25 ans, contre 49% pour la Mission locale), peut expliquer cette particularité. Je note toutefois qu'en 2013, certains jeunes reviennent, après une période d'emploi, avec le souhait de compléter leur cursus de formation.

Autre caractéristique : ils sont plus nombreux à être hébergés en logement autonome (44%).

La livraison de nouveaux logements a entraîné un flux de nouveaux résidents. Je reçois un nombre important de jeunes, notamment des femmes, qui vivent en couple et dont le conjoint travaille. Ils sont également plus nombreux à disposer d'un moyen de locomotion. Je ressens le soutien des parents qui incitent fortement leur enfant à passer le permis. C'est un gage d'autonomie, pour poursuivre les études, pour trouver un emploi.

En quoi ces caractéristiques modifient-elles la pratique de l'accompagnement ?

J'informe, je conseille, mais il s'agit moins d'accompagnement renforcé car les jeunes sont plutôt autonomes. Cependant, entre leurs démarches, ils ont besoin de faire le point, de récupérer d'autres informations. Je fais très peu d'aides financières en urgence, l'allocation CIVIS étant plus adaptée aux situations.

Les jeunes cesson nais ont un bon niveau de qualification mais le diplôme n'est plus un rempart dans cette conjoncture

LES JEUNES CESSONNAIS EN CHIFFRES :

- 130** jeunes accompagnés en 2013 (+9%)
- 52%** de niveau supérieur ou égal au bac (41% pour la Mission locale)
- 54%** de 22-25 ans (49% pour la Mission locale)
- 44%** en logement autonome (35% pour la Mission locale)
- 38%** motorisés (32% pour la Mission locale)

Avec quels partenaires travaillez-vous ?

Les élus sont impliqués dans les politiques d'insertion. Ils ont mis à notre disposition un nouveau bureau, au centre ville, dans un bâtiment partagé avec Action Emploi Cesson (AEC), un partenaire quotidien. D'ailleurs, une convention entre nos deux associations est en cours de rédaction : la Mission locale prévoit de s'appuyer sur un outil réalisé et expérimenté par AEC. Il s'agit d'une méthode d'appropriation du web spécifiquement adaptée à la recherche d'emploi. La MEIF est également présente sur mon secteur. Les jeunes bénéficient des actions qu'elle met en place, par exemple les découvertes des métiers, les rencontres avec employeurs...



Les jeunes accompagnés

Les jeunes décrocheurs

Un phénomène aux causes multiples

Le rapport de la mission sur "l'absentéisme et le décrochage scolaire", remis en 2011, souligne les principales causes de ce phénomène, auquel les élèves de l'enseignement professionnel sont particulièrement exposés :

- ▶ Le sentiment partagé par de nombreux élèves d'être "enfermés" dans des choix d'orientation souvent contraints et mal préparés en amont
- ▶ Le recours excessif au redoublement et aux exclusions de cours
- ▶ Une tendance à la dévalorisation de l'école et du travail
- ▶ L'influence de l'environnement social et familial

L'ANI

Engagé en 2011 à l'initiative des partenaires sociaux, l'Accord National Interprofessionnel (ANI) vise l'accès à l'emploi ou la qualification de 20 000 jeunes sortis du système éducatif sans qualification et dont l'accompagnement est confié aux missions locales.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- ▶ Reçu en premier accueil au cours de l'année
- ▶ Niveau scolaire : VI, V bis, V, IV
- ▶ Niveau certifié : strictement inférieur à V

Selon un rapport d'évaluation* publié le 7 décembre, les résultats du dispositif "ANI Jeunes" sont encourageants : avec 29% de sorties en emploi, l'ANI obtient de meilleurs résultats que le CIVIS (27%).

Les facteurs de réussite de ce dispositif sont essentiellement dus aux moyens affectés par les partenaires sociaux.

* Etude réalisée par la société coopérative de conseil Geste

22 800

Jeunes ont bénéficié
du dispositif ANI dans
les missions locales en 2012

400 jeunes au sein de
la Mission locale de Rennes,
(dont 144 en 2013).

24% ont accédé à un emploi
ou à une formation.



La plate-forme Jeunes décrocheurs

En collaboration avec l'Education Nationale, le repérage s'opère par un rapprochement des réseaux informatiques permettant d'identifier des jeunes ayant décroché en cours d'année et non connus par la Mission locale. La MGI et la Mission locale cherchent alors à entrer en contact avec ces jeunes « décrocheurs » pour leur proposer un accompagnement.

L'objectif est d'apporter une réponse personnalisée à chaque jeune de plus de 16 ans, sans diplôme et sans solution et ainsi permettre un retour en formation ou de préparer à l'entrée dans la vie active.

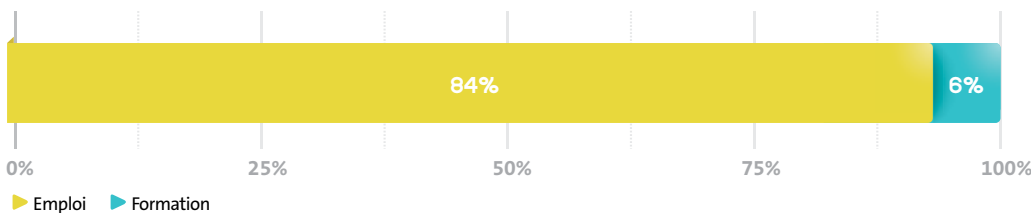
Près de 360 plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs ont été créées.

L'Espace Emploi et Orientation : un espace en libre accès pour les jeunes autonomes

Près de 3000 jeunes passés par l'EEO depuis son ouverture en Janvier 2010

Installé au 33 rue de le Parcheminerie depuis Janvier 2010, l'EEO est un espace en libre accès, dédié à la recherche d'emploi ou de formation. Des ordinateurs et de la documentation sont mis à la disposition des jeunes. Ils peuvent également bénéficier de l'aide de deux conseillers en charge de l'animation. En 2013, 957 jeunes sont venus à l'Espace (2 801 passages).

I D'abord l'emploi



- ▶ 372 positionnements sur offres réalisés directement par les animateurs
- ▶ 645 aides à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation
- ▶ 2111 informations ou conseils sur la recherche d'emploi
- ▶ 309 informations ou conseils sur l'orientation

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES
54% sont des hommes
66% ont un niveau inférieur ou égal à V
80% habitent Rennes
61% sont demandeurs d'emploi



Hugo FOLLET
Animateur de l'Espace
Emploi Orientation

A qui s'adresse l'EEO ?

L'EEO s'adresse à tous les jeunes suivis par la Mission locale. C'est un espace en libre accès, dédié à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Quels services y trouve-t-on ?

Les jeunes y trouvent un soutien ponctuel sur les thématiques emploi - formation - orientation. Des ordinateurs, téléphones et de la documentation sont mis à leur disposition. Chaque jour, nous y affichons des offres d'emploi, d'alternance et de formation. Ils peuvent donc candidater sans forcément passer par un entretien avec leur conseiller référent.

En plus des outils mis à leur disposition, ils peuvent également bénéficier du soutien d'animateurs : nous les orientons dans leurs démarches, leur apportons un appui technique dans l'utilisation de l'outil numérique et tenons informé leur conseiller des démarches entreprises.

L'EEO propose aussi des ateliers : CV, lettre de motivation, télécandidature, recherche de stage, simulations d'entretien d'embauche...

**C'est un espace en libre accès,
dédié à la recherche d'un emploi
ou d'une formation.**

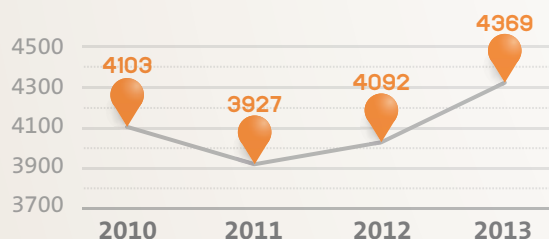
En 2014, nous allons expérimenter un nouveau service : le Groupe Recherche Emploi (GRE). L'objectif est de mobiliser un groupe de 10 jeunes en recherche d'emploi (pendant 6 semaines maxi, entrées et sorties permanentes) : ils se réuniront pendant une heure, deux fois par semaine pour partager leurs expériences et informations. L'objectif est de dynamiser leurs recherches en s'appuyant sur le collectif.

Les jeunes accompagnés

Les nouveaux inscrits

Le nombre de jeunes reçus en 1er accueil augmente : +7%

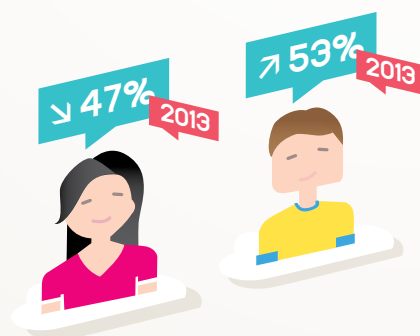
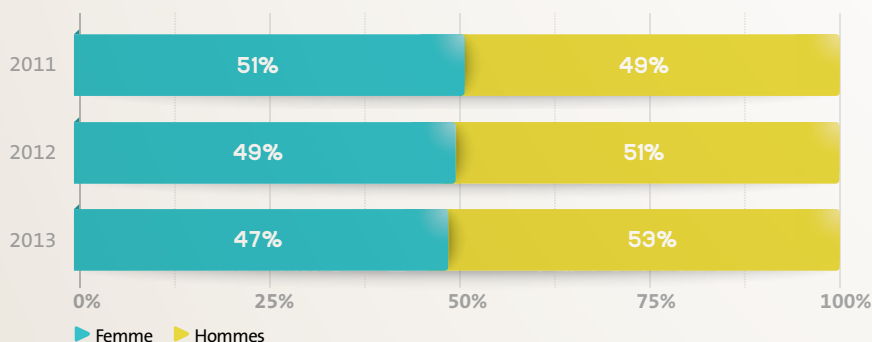
Evolution du 1er accueil



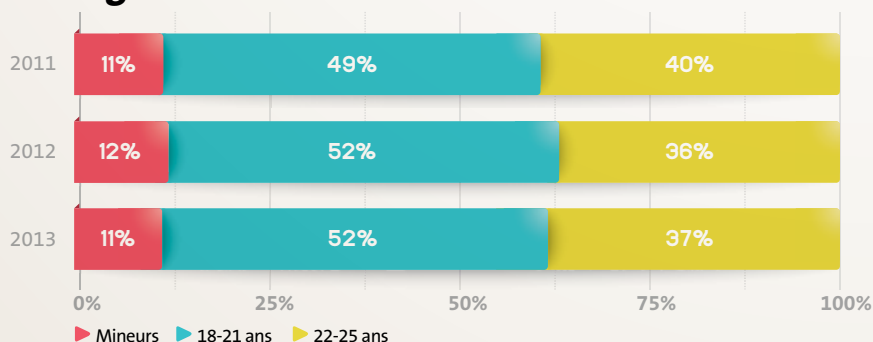
Les caractéristiques des jeunes accueillis évoluent peu d'une année sur l'autre, mais notons toutefois quelques tendances qui s'inscrivent dans la durée :

- Pour la deuxième année consécutive, les hommes sont majoritaires parmi les nouveaux inscrits
- Les jeunes d'un niveau supérieur ou égal au Bac sont désormais majoritaires : 51% (46% en 2011)

Sexe

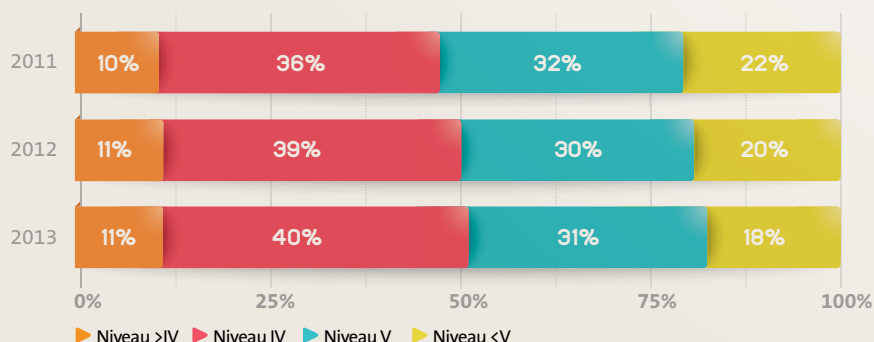


Age



Qu'est qu'un nouvel inscrit ?
Jeune accueilli pour la première fois dans l'année

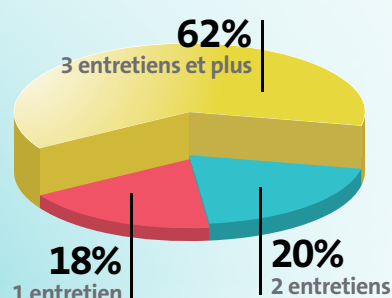
Niveau



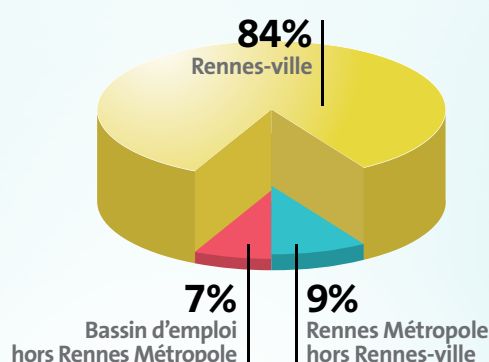
Zoom sur... l'accueil collectif

Afin d'apporter un premier degré d'information dans des délais plus courts mais également d'absorber la charge d'accueil (entretien et suivi administratif) grandissante, nous expérimentons, depuis 2013, l'accueil collectif.

I Nombre d'entretiens



I Origine géographique



La quasi-totalité des accueils collectifs ont été réalisés à la Parcheminerie, ce qui explique la part importante de jeunes rennais.

L'accueil collectif vient en réponse à un nombre toujours plus important de jeunes nouveaux inscrits mais ne se substitue pas à l'accompagnement : 82% des jeunes ont eu au moins un rendez-vous à la suite de l'accueil collectif.



Jean-François COEURET
Responsable
des dispositifs
d'accompagnement

Depuis Octobre 2013, la Mission locale propose un premier accueil collectif. Pourquoi ce changement de format ?

Le nombre de jeunes reçus en premier accueil est en constante augmentation. Les conseillers, notamment dans les quartiers rennais, ont fait part des difficultés à répondre dans des délais raisonnables.

L'accueil collectif permet de limiter le temps d'attente pour un premier rendez-vous, et de donner un premier niveau d'informations sur les services proposées par la Mission locale.

Quelle est l'organisation ?

Nous proposons trois modules par semaine, d'une durée d'une heure et demie. Les jeunes sont inscrits par les agents d'accueil de

la Mission locale et par nos partenaires. Lors de l'animation, nous évoquons les différents champs de compétences de la Mission locale, nous échangeons sur les raisons de leur venue, sur leurs attentes. C'est une façon d'identifier leur première demande. A la fin de l'accueil collectif, nous fixons un rendez-vous individuel avec un conseiller.

Pouvez-vous tirer un premier bilan ?

702 jeunes ont participé aux modules d'accueil collectif et globalement les résultats sont assez positifs. La large majorité des jeunes présents à l'accueil collectif ont honoré leur premier rendez-vous avec leur conseiller. Par ailleurs, les conseillers ont observé que de nombreux jeunes les interrogent sur des thèmes abordés lors des accueils collectifs.

La formation

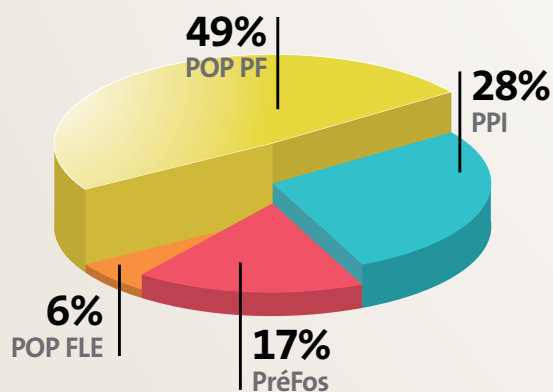
En amont de la qualification

Entrées en phase d'orientation

		Total
Mobilisation	Compétences clés	131
	DRIP	809
	Autres prestations	295
Total mobilisation		1235
Pré formation	DRIP	168
	Autres prestations	32
Total Pré formation		200
Immersion en entreprise	EMT	97
	PMP	370
	service civique	33
Immersion en entreprise		500
Total		1935

61%
des entrées en phase
de mobilisation relèvent
d'une prestation DRIP

Répartition des prestations DRIP



Françoise BERTHO
Conseillère
formation référente
du dispositif CAQ

Le Contrat d'Accès à la Qualification

L'objectif du CAQ est de maintenir le jeune dans la dynamique engagée, sécuriser chaque étape du parcours de formation.

A l'issue d'une prestation du DRIP, un accompagnement spécifique et individualisé est contractualisé entre le jeune, la Mission locale et l'organisme de formation qui a réalisé la prestation. La durée maximale est de 18 mois.

Selon la situation, le jeune pourra bénéficier :

- ▶ d'une remise à niveau
- ▶ d'un soutien financier
- ▶ d'actions pédagogiques adaptées

En 2013, 176 contrats ont été signés, 44 jeunes ont atteint leur objectif et sont à ce jour en formation qualifiante (28 en formation continue - PBF ou PRS - et 16 en contrat en alternance).

Les autres continuent leurs démarches et leur préparation à l'entrée en qualification dans cette dynamique de soutien individualisé.

- ▶ PPI : Prestation Préparatoire à l'Insertion
- ▶ POP PF : Plateforme d'Orientation Professionnelle
- ▶ POP FLE : Plateforme d'Orientation Professionnelle Français langue étrangère
- ▶ PréFos : Préformation Sectorielle

Actions et dispositifs



**Marie-Paule
GUIHARD**
Conseillère formation
référente du dispositif
Diversification

Les femmes et les hommes n'accèdent pas également à tous les métiers.

88% des emplois occupés sont considérés comme non-mixtes (c'est à dire que la proportion de femmes ou d'hommes est inférieure à 40%).

Trois secteurs d'activité (Santé, Commerce, Hôtellerie) concentrent 75% des emplois des jeunes femmes accompagnées.

En 2013, avec le concours de la DRDFE, la Mission locale a mené des actions spécifiques afin d'encourager la mixité des parcours :

- **la sensibilisation à la diversification professionnelle** : 134 jeunes ont participé à des ateliers de sensibilisation à l'élargissement de leur choix professionnel.
- **l'accès des jeunes femmes à des formations ou emplois occupés majoritairement par des hommes** : 52 jeunes femmes ont été accompagnées dans leur projet diversifié : charpentière, conductrice de travaux, chaudronnière, agent de sécurité... 31 d'entre elles ont marqué une avancée significative dans leur projet : 15 sont en emploi, 16 en formation (dont 10 en alternance).



**Catherine
LE HIR**
Responsable du secteur
Formation-Orientation

La création d'entreprise

Selon une étude récente de l'IFOP, 56% des jeunes de 16 à 30 ans envisagent de créer leur entreprise à court ou moyen terme.

En partenariat avec le réseau de la création d'entreprise*, la Mission locale a développé des actions à destination du public mais également des professionnels :

- une rencontre a été initiée entre les professionnels afin que chacun présente ses missions.
- les journées mensuelles de la création (dernier mercredi du mois) permettent aux jeunes de s'informer, d'échanger sur le contenu de leur projet et de bénéficier des conseils d'un professionnel de la création.

En 2013, 104 jeunes accompagnés par la Mission locale ont bénéficié d'informations ou de conseils concernant la création d'activité. La majorité d'entre eux est à la phase d'amorçage ou d'élaboration de projet. 71 ont été orientés vers un partenaire de la création d'entreprise.

*citéslab, ADIE-créajeunes, BGE35, CCI, CMA, Elan créateur, réso solidaire.

Zoom sur... les jeunes sortis de Presta

En 2012, le Conseil Régional a rédigé un nouveau cahier des charges du DRIP afin d'apporter plus de souplesse et garantir une meilleure sécurisation des parcours. Les nouvelles prestations ont été mises en œuvre par les organismes de formation dès septembre 2012.

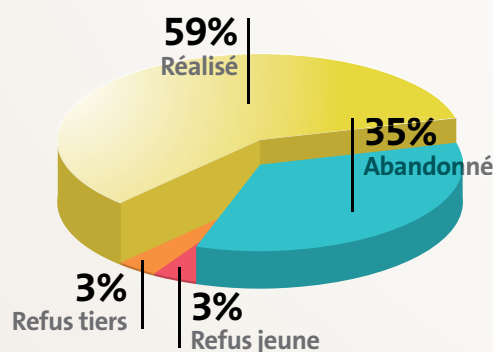
Afin de mesurer les effets de cette révision, nous avons observé le parcours des jeunes positionnés sur une Prestation d'Orientation Professionnelle (POP) entre le 01/09/2012 et le 30/08/2013 : 816 jeunes ont bénéficié d'au moins une prescription en POP, pour un volume de 876 prescriptions (un même jeune ayant pu bénéficier de plusieurs inscriptions : dossier incomplet entraînant un report de l'entrée, jeune indisponible au moment de l'entrée...).

499 stagiaires ont suivi une POP dans l'un des 4 organismes conventionnés (AMISEP-AREP-CLPS-IBEP).

Qui sont-ils ? Quels résultats pouvons-nous observer ?

- **Abandonné** : ceux qui ne sont plus intéressés avant invitation à l'information collective ou ceux invités une seconde fois par l'organisme mais pas venus
- **Refus jeune** : présent à l'information collective mais n'est plus intéressé
- **Refus tiers** : dossier incomplet, ne correspond pas aux critères

La phase de positionnements

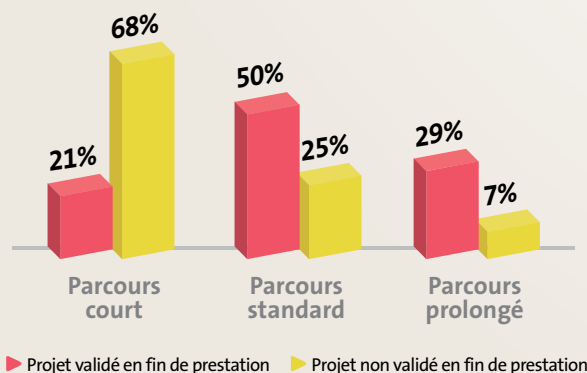


LES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES POSITIONNÉS SUR UNE POP

- 52% rennais
- 53% de femmes
- 55% de jeunes de 22 ans ou plus
- 50% ont atteint un niveau IV ou plus (mais seulement 37% l'ont validé)
- 49% hébergés par la famille

Bilan des entrées en POP

Parmi les 499 jeunes stagiaires, 336 (67%) ont validé un projet jugé réaliste et réalisable.



79% des jeunes ayant validé un projet à l'issue de la POP, ont bénéficié d'une prestation dont la durée était égale ou supérieure à celle préconisée par la Région (450h).

68% ont quitté prématurément la POP sans valider de projet. Les raisons sont diverses : déménagement, reprise d'emploi, maladie, maternité...

32% des jeunes sont arrivés au terme de la POP sans valider de projet ou du moins partiellement. L'organisme de formation et/ou la Mission locale peuvent invalider un projet car sa faisabilité semble irréalisable ou sa validation partielle : dans ce cas de nouvelles étapes de vérification seront proposées aux jeunes.

tion d'Orientation Professionnelle

I Secteurs visés

	Projet validé en fin de prestation	Projet non validé en fin de prestation
Agriculture / Pêche	2%	-
Art & Spectacle	3%	1%
BTP	8%	4%
Commerce / Vente	28%	8%
Hôtellerie / Restauration	12%	5%
Industrie	8%	1%
Santé / Social	26%	6%
Support à l'entreprise	9%	5%
Transport / Logistique	4%	3%
Non défini	1%	66%

Les 2/3 des projets validés concernent trois secteurs. Cette concentration illustre la difficulté de déconstruire un projet initial ou des représentations que les jeunes ont de certains métiers.

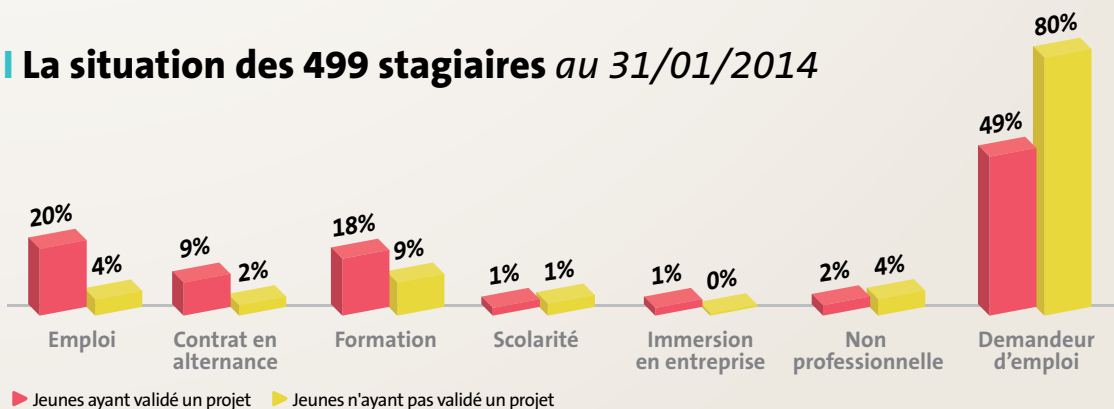
Le CAQ

Parmi les 336 jeunes qui ont validé un projet lors de la POP, 101 ont intégré le CAQ. Au 31 Mars 2014 :

- 63 sont en cours d'accompagnement,
- 20 sont sortis pour entrer en formation (la totalité accède à une formation dont le secteur est en lien avec le projet), 8 sont sortis pour accéder à l'emploi, 10 pour abandon



I La situation des 499 stagiaires au 31/01/2014



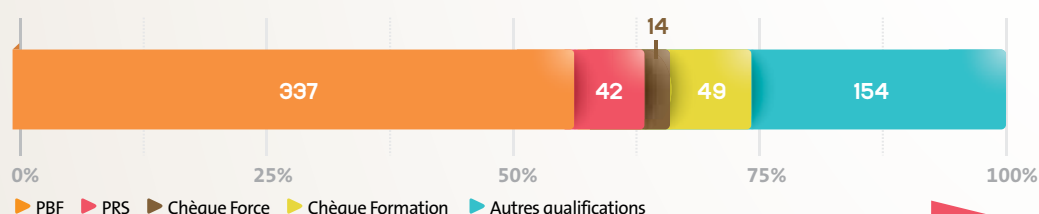
Pour les jeunes ayant validé un projet :
48% en situation d'emploi ou de formation.
Continuité de projet : 72%

Parmi les 154 jeunes en situation d'emploi ou de formation (alternance et scolarité comprises),
72% connaissent une continuité dans leur projet.

La formation

L'accès à la qualification

Les entrées en formation qualifiante



Que retrouve-t-on parmi les autres qualifications ?

Cette catégorie regroupe les entrées en formation qui ne relèvent pas d'un financement par la Région. Il s'agit principalement des formations du secteur de la santé (aide soignante, aide médico-psy, auxiliaire de puériculture...) ou des formations dispensées dans d'autres régions.

59%
des formations qualifiantes
de niveau V

Les prestations financées par la Région : Niveaux et secteurs visés

Répartition par secteurs

	Femme	Homme	Total
Santé - Social	31%	11%	19%
BTP	2%	29%	18%
Hôtellerie - Restauration	22%	14%	17%
Transport - Logistique	6%	15%	11%
Commerce - Vente	18%	6%	11%
Industrie	4%	15%	10%
Agriculture - Pêche	6%	7%	6%
Support à l'entreprise	8%	3%	5%
Art & Spectacle	2%	2%	2%
Non défini	1%	0%	1%
Total	100%	100%	100%

Répartition homme/femme par secteurs d'activité.

2 secteurs (la Santé et l'Hôtellerie - restauration) concentrent 53% des jeunes femmes entrées en formation qualifiante.

59% des hommes se concentrent dans 3 secteurs : BTP, Transport-logistique, Industrie.

Répartition par niveau

	Femme	Homme	Total
Niveau I	1%	1%	1%
Niveau II	8%	3%	5%
Niveau III	16%	10%	12%
Niveau IV	30%	18%	23%
Niveau V	45%	68%	59%
Total	100%	100%	100%

- PBF : Programme Breton de Formation
- PRS : Programme Régional des Stages

Que sont-ils devenus ?

Les jeunes sortis de formation qualifiante PRS-PBF

Entre le 01/09/2012 et le 30/08/2013, **351 jeunes sont sortis d'une formation qualifiante PRS ou PBF**. Qui sont-ils ? Quels résultats ont-ils obtenu ? Quelle est leur situation à ce jour ?

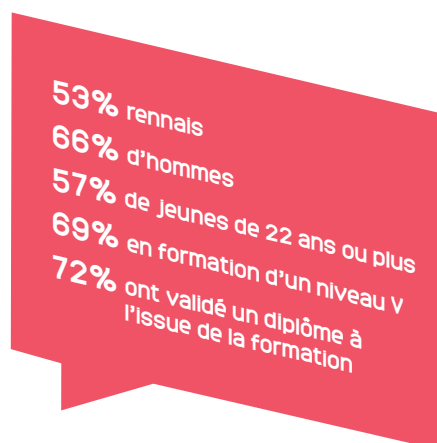
3 secteurs concentrent plus de la moitié (52%) des jeunes concernés :

	Qualification obtenue	Qualification non obtenue	Total
BTP	63%	37%	81
Hôtellerie - Restauration	79%	21%	52
Transport - Logistique	69%	31%	47
Industrie	91%	9%	43
Commerce - Vente	77%	23%	39
Santé - Social	54%	46%	39
Agriculture - Pêche	71%	29%	31
Support à l'entreprise	79%	21%	14
Art & Spectacle	100%		5
Total	253	98	351

Le secteur de l'agriculture souffre encore d'un déficit d'image auprès des jeunes. L'essentiel des formations sont des titres professionnels vers les métiers de paysagiste et d'entretien d'espaces verts.

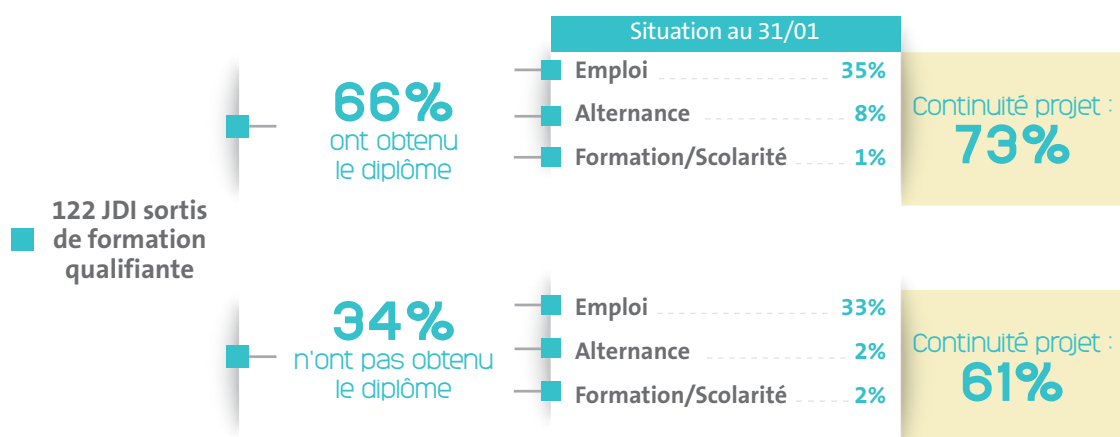
Les formations dans le secteur « Support à l'entreprise » sont majoritairement financées par des aides individuelles, ce qui explique leur faible représentativité parmi les formations PBF-PRS.

A noter qu'en fin 2011, l'Afpa a ouvert de nouvelles sections dans le BTP.



Les suites de parcours

Au 31/01/2014, parmi les 351 concernés, 122 Jeunes sont en Demande d'Insertion*.

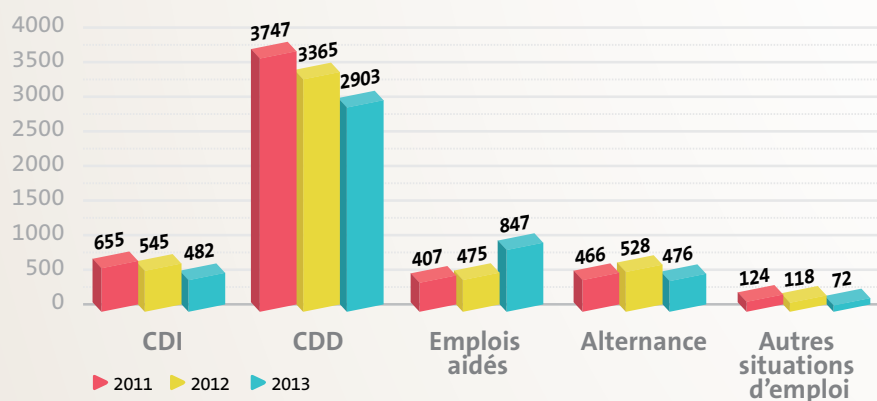


*L'indicateur « Jeunes en Demande d'Insertion » dénombre les jeunes ayant bénéficié d'au moins un au cours des cinq derniers mois, qu'il s'agisse d'un entretien individuel, d'une information collective ou d'un atelier.

L'accès à l'emploi

Moins 5% de contrats signés par rapport à 2012

Les entrées en emploi



78%
des CDD ont une durée inférieure à 6 mois.



Secteurs visés

	CDI	CDD	Contrats aidés	Autres contrats de travail	Total
Santé - Social	23%	21%	38%	25%	25%
Hôtellerie - Restauration	30%	17%	15%	21%	18%
Commerce - Vente	21%	18%	6%	19%	16%
Transport - Logistique	11%	12%	6%	1%	11%
Industrie	5%	13%	7%	4%	11%
Support à l'entreprise	4%	6%	10%	8%	7%
Agriculture - Pêche	3%	4%	14%	4%	6%
BTP	2%	6%	2%	3%	5%
Non défini	1%	2%	0%	4%	2%
Art & Spectacle	0%	1%	1%	10%	1%

Décryptage 1 :

La hausse du nombre de contrats aidés (principalement des emplois d'avenir), n'a pas compensé la baisse des contrats de droit commun :

- ▶ 12% pour le CDI
- ▶ 14% pour les CDD
- ▶ 10% pour l'alternance

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de contrats de travail diminue.

Décryptage 2 :

La répartition par secteurs d'activité évolue peu. Nous retrouvons ainsi le même trio qu'en 2012, qui concentre 59% des contrats engagés, le secteur "Santé-Social" comptant à lui seul un quart des contrats signés.

Selon la nature du contrat, on note quelques particularités, par exemple :

- ▶ la répartition par secteur est plus diffuse pour les CDD (4 secteurs à plus de 10%)
- ▶ 30% des CDI sont signés dans l'hôtellerie restauration
- ▶ les contrats aidés se concentrent dans le secteur de la Santé (38%), l'Agriculture-Espaces verts y est également bien représentée (14%)

L'alternance

-10%

Le nombre des Jeunes ayant signé un contrat en alternance diminue sur un an de manière significative



Guillaume GESSEN
Chargé de projet
CUCS Alternance

Comment interprétez-vous la baisse de l'alternance ?

Il faut relativiser car 2012 avait été une excellente année ! Finalement les résultats 2013 correspondent à ceux de 2011... D'autre part je note que la baisse est générale : -16% pour la Bretagne, -10% pour la Mission locale de Rennes... Nous l'avions prévue. Les CFA avaient noté que les employeurs se projetaient sur une période plus courte, ce changement d'attitude laissait présager un volume moins important d'offres.

La mise en place des Emplois d'avenir a également eu une incidence. Nous avons choisi de concentrer nos efforts pour atteindre l'objectif fixé par l'Etat, aux dépens de l'alternance. Ces nouveaux contrats ont également eu un effet de substitution.

Dans les organismes avec lesquels nous avons engagés un partenariat privilégié, la part des jeunes connus par la Mission locale et inscrits dans leurs effectifs a augmenté.

Le parrainage

Plus de 300 jeunes accompagnés depuis 2010, le cap des 100 parrains sollicités en 2013.

En 2013 : 166 jeunes accompagnés, dont 100 jeunes entrés dans le dispositif dans l'année.

96 d'entre eux sont sortis du dispositif.

Motifs des sorties		Sorties 2013	Depuis 2010
Sorties positives	Emploi durable	39%	43%
	Emploi non durable	11%	14%
	Entrée en formation	27%	18%
Sous total		77%	75%
Autres sorties	Déménagement	9%	5%
	Fin de la durée du programme	5%	5%
	Abandon	7%	7%
	Autres	2%	5%
	Interruption négociée du programme	-	3%
Sous total		23%	25%



Chrystelle BENIS
Chargée de projet
parrainage

Peut-on dire que c'est l'année des records pour le parrainage ?

Oui en effet. Rappelons qu'il y a quatre ans, notre réseau était constitué d'une dizaine de parrains... Afin d'étoffer la liste, il a fallu multiplier les contacts auprès des élus, des associations, des partenaires. Le dispositif est monté progressivement en puissance et il a fait ses preuves, les résultats en attestent. Aujourd'hui, les conseillers adhèrent à la démarche, ils prescrivent de plus en plus de jeunes, ce qui justifie un tel score en seulement trois ans. Les perspectives pour la suite sont

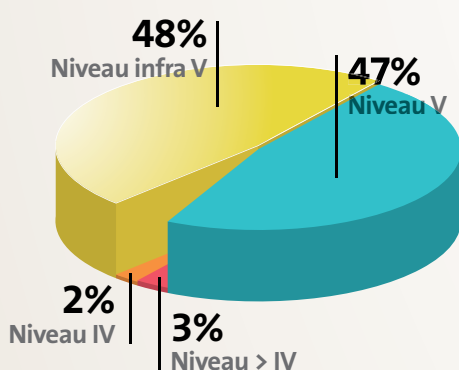
plutôt encourageantes :

- nous allons expérimenter une nouvelle organisation d'accompagnement avec une entrée par territoire et non plus exclusivement par le secteur d'activité visé par le projet,
- 10 jeunes qui ont bénéficié du parrainage par le passé souhaitent intégrer le réseau et mettre leur expérience au profit d'autres jeunes,
- une démarche régionale a récemment rassemblé les différentes missions locales avec pour projet de mutualiser nos connaissances. Cette rencontre va aboutir au partage de nos expériences et de nos outils respectifs.

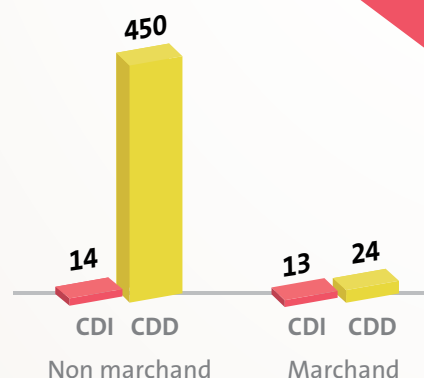
Les emplois d'avenir

505 Emplois d'Avenir signés en 2013

Niveau



Nature du contrat



48%

ont un niveau infra V

53% de femmes

60% entre 22-25 ans

25% habitent en ZUS

73%

d'EAV signés pour une durée d'un an

Les secteurs qui ont recruté en EAV

	%
Santé - Social	32%
Hôtellerie - Restauration	19%
Agriculture - Pêche	15%
Support à l'entreprise	13%
Industrie	9%
Commerce - Vente	7%
Transport - Logistique	3%
Art & Spectacle	1%
BTP	1%



737

engagements définis
62% concernant la qualification

Les engagements proposés

	Engagements	Jeunes
Autre	65	51
Formation - VAE	459	295
Immersion en entreprise	29	29
Permis	33	33
Prestation d'aide à la construction du parcours	151	86
Somme	737	356

Qu'est-ce qu'un engagement ?

Etape visant l'acquisition de nouvelles compétences, convenu entre le jeune, le tuteur et le conseiller, et qui se réalise en cours de contrat.

**Fatima,
Emploi d'avenir à la Caf**

"Je suis conseillère service à l'utilisateur. J'accueille téléphoniquement les personnes, je leur apporte un premier degré d'information. Ma mission, à terme, est de promouvoir le site web, d'accompagner les usagers dans l'appropriation de ce nouvel outil. Mon contrat prévoit aussi des temps de formation en centre : techniques de communication téléphonique, expression écrite... Petit à petit je prends le poste.

J'ai besoin de prendre de l'assurance. C'est ma première vraie expérience professionnelle. Au début, il faut trouver sa place, assimiler le vocabulaire professionnel. Mais j'ai l'impression que mes collègues ont tout mis en place pour réussir mon intégration. Ma tutrice est toujours disponible pour répondre à mes questions."

Catherine, tutrice à la Caf

"Je me suis portée volontaire car c'est un rôle que j'ai déjà occupé par le passé. Mon temps de travail est aménagé pour pouvoir réaliser mes missions : une demi-journée à l'accueil, une demi-journée exclusivement consacrée au tutorat.

Je supervise leur travail, j'évalue s'ils ont besoin d'informations complémentaires. Les emplois d'avenir ont introduit le volet évaluation, c'est nouveau pour moi. Cela m'a demandé un peu de travail au départ car il y a des différences : la capacité d'assimilation, le tempérament... Je me dois de conserver une objectivité totale pour cibler leurs besoins. Nous échangeons, nous reprenons ensemble les situations qu'ils ont rencontrées. Nous avons également instauré un bilan hebdomadaire pour rappeler les points de vigilance rencontrés.

Je suis très contente d'eux. J'ai l'impression d'avoir des jeunes volontaires et épanouis. Depuis qu'ils sont arrivés, ils ont eu une somme importante d'informations à assimiler, et ils ont géré !"



**Laurence
LE CALVEZ**
Directrice
des ressources
humaines
CAF Rennes

Pourquoi employer en EAV ?

La CNAF s'est engagée à recruter des jeunes en Emplois d'avenir dans la branche Famille. A Rennes, les départs en retraite de salariés nous ont permis de recruter 12 jeunes sur des postes de techniciens conseil. Il s'agit de remplacement à poste équivalent.

La diversité et l'égalité des chances sont des valeurs fortes de notre établissement. Nous sommes vigilants à l'égard de la légalité de traitement dans nos recrutements : nous avons recours à des méthodes particulières comme les MRS (Méthode de recrutement par simulation) par exemple. Les Emplois d'Avenir s'inscrivent dans ce principe. C'est une opportunité supplémentaire au regard de la politique que nous appliquons.

Le recrutement s'est déroulé en trois étapes : nous avons proposé une présentation collective aux jeunes, puis des tests de recrutement et enfin un entretien individuel.

Notre exigence s'explique par deux raisons :

- ▶ L'investissement en formation que nous engageons.
- ▶ Notre volonté est de pérenniser ces postes en CDI.

Le volet formation ?

La CNAF dispose de son propre pôle formation. Les salariés en Emploi d'Avenir bénéficient de temps réguliers de formation, avec à terme la validation d'un CQP. Nous avons veillé à ce que les diplômes soient reconnus par l'Éducation Nationale.

Les jeunes que nous avons recrutés en Emploi d'Avenir sont parfois éloignés de l'emploi, avec des profils scolaires différents. Certains ont parfois quitté l'école depuis longtemps. Nous avons donc adapté le contenu et la durée de la formation selon les salariés : nous individualisons les parcours de formation.

Les tuteurs bénéficient également d'un temps de formation, plus institutionnelle, pour prendre la mesure des attentes et exigences de la fonction. Nous avons d'ailleurs mis en place une charte du tutorat.

Quel regard portez vous sur les emplois d'avenir, après un an de présence ?

C'est une expérience intéressante. La collaboration avec la Mission locale se passe très bien, nous sommes convenu de faire les bilans intermédiaires ensemble.

Je note que le recrutement d'Emplois d'avenir a permis d'ouvrir l'équipe, de casser certains a priori, notamment à l'encontre des jeunes. Certains ont pu être septiques sur ce nouveau mode de recrutement mais aujourd'hui les appréhensions sont levées. On sent des jeunes dynamiques, qui ont l'envie d'apprendre, ce qui va à l'encontre des images préconçues.

On sent
des jeunes
dynamiques,
qui ont l'envie
d'apprendre,
ce qui va à
l'encontre
des images
préconçues



Créée par le CRIJB, la Boîte à sons est un outil d'expression et de recueil de paroles. Afin d'initier une démarche de participation des jeunes, j'ai proposé l'installation de la boîte à sons à l'accueil de la Parcheminerie.

Le principe est simple : on décroche le combiné, on donne son âge et on s'exprime sur le sujet qui nous inspire.

Depuis un an, les jeunes peuvent donner leur avis sur les services de la Mission locale. Les messages postés reflètent les préoccupations des jeunes.

En voici un extrait...

Etre un jeune de la Mission locale c'est...

"...C'est bien, ça nous donne des avantages, ça nous donne beaucoup d'aides"

"...Bien, ils nous aident dans nos recherches et font des démarches pour nous, on nous oriente vers le domaine que l'on veut exercer"

"...C'est parfois compliqué"

"...Être soutenu"

"...Rendre des comptes"

"...Galérer à trouver du travail"

"...Dure mais l'équipe nous redonne la confiance dont on a besoin pour continuer à avancer dans nos recherches"

"...Etre un jeune de la Mission locale c'est être en suivi, être en accompagnement, être dans un projet"

"...Un jeune de la Mission locale c'est un jeune qui essaye de découvrir des métiers tout en faisant des stages"

Si j'étais président de la Mission locale...

"...J'embaucherais plus de salariés conseillers pour avoir des rendez-vous plus vite"

"...J'aimerais qu'un conseil de jeunes de la Mission locale se crée pour qu'on puisse avoir des retours positifs sur ce qui se passe de bien à la Mission locale et pour qu'on puisse apporter de nouvelles idées. J'aimerais bien aussi, pourquoi pas organiser un dialogue entre les jeunes via les réseaux sociaux pour favoriser l'entraide entre les membres de la Mission locale. Tout ça ça nous permettrait de faire des retours à cet organisme qui nous aide et qu'on aimerait bien aider à notre tour"

"...Je privilégierais les motivés et non les assistés"

"...Je donnerais plus la parole aux jeunes et je ferais vraiment un accueil familial"

"...Je pense que je ne pourrais pas changer grand chose en fait, j'essayerai de rendre plus dynamique certains conseillers et sinon j'essayerai aussi d'inciter les jeunes à être plus présents dans la vie de la Mission locale parce que c'est surtout pour eux qu'on a mis cette association en place"

"...J'aiderais au maximum les jeunes et je ferais en sorte qu'ils aient du boulot car quand on vient sur place il n'y a plus de boulot"

"...Je ferais en sorte que les gens qui viennent puissent être aidés au mieux"

LA BOÎTE



"Je ferais en sorte que tous les jeunes trouvent quelque chose qui leur corresponde, qui réponde à leurs attentes, c'est à dire notamment arrêter de se focaliser sur des formations qui recrutent, et penser aux envies des jeunes avant"

Expression libre

À SONS



"...Lorsque quelqu'un a un projet sérieux, qu'il sait ce qu'il veut faire sans passer par une POP, ne lui mettez pas de battons dans les roues"

"...Je suis suivi depuis un moment et il m'aide toujours, c'est cool merci, mais bientôt je suis lâché en pleine nature et ça c'est dommage"

"...Je n'ai aucune idée de ce que je veux faire plus tard mais je viens quand même"

"...Je suis déçu par la Mission locale, deux ans déjà et personne n'a pu m'aider sur mon projet pro. Je suis toujours dans la même situation que lorsque je suis rentré"

"...La Mission locale, c'est vraiment mieux que le pôle emploi car elle propose une bonne orientation. Je sais qu'un jour ma vie sera plus belle grâce à la Mission locale. Bisous à toute l'équipe"

"...L'expression des jeunes de la Mission locale, elle est à inventer"

"...Pour le moment je trouve qu'elle n'existe pas du tout. La parole qu'on écoute ce n'est pas forcément celle des jeunes, c'est plutôt la parole de ceux qui connaissent, entre guillemets, même si je pense que ceux qui connaissent le mieux les problèmes c'est ceux qui les vivent, ou qui les ont vécu. Je ne sais pas si un directeur Mission locale a forcément vécu ce genre de problème"

"...Il serait intéressant de l'approfondir, d'inciter plus les jeunes à s'exprimer parce que je pense qu'il y a du potentiel derrière tout cela qu'on n'utilise absolument pas. Ce serait vraiment bien d'inciter les jeunes, et les conseillers à se bouger un peu, ensemble du moins"

"Je remercie la Mission locale pour son soutien chaque jour. Je pars toujours avec le sourire. Des solutions à foison. Merci pour votre aide qui m'est précieuse"

Entre vous et votre conseiller,
c'est l'amour fou... ou pas ?

"...Je suis suivie par Mme X et c'est une très bonne conseillère, j'ai jamais été aussi bien suivi qu'avec elle, parce que par rapport à Pôle emploi on est bien mieux suivi. Merci Mme X !"

"...Alors là je vais bientôt changer de conseiller, d'ailleurs c'est une chose que je n'apprécie pas forcément. J'aime garder contact avec le même conseiller, vu que ma conseillère d'aujourd'hui je l'a connais depuis maintenant un an, un an et demi donc ça m'embête un petit peu de me dire que je ne vais plus la voir"

"Quand je me présente à la Mission locale, l'accueil est chaleureux"

"...On nous dit toujours « voilà ton conseiller référent », or je connais quelques jeunes qui eux ont vu presque un conseiller différent à chaque entretien donc ce n'est pas forcément facile"

"...Quand vous vous présentez à la Mission locale, l'accueil n'est pas toujours dynamique"

"...Sinon c'est vrai que de manière générale, l'accueil est quand même chaleureux"

Les ressources des jeunes

Les ressources des jeunes

		%
Revenus issus du travail	Salaire	15%
	Allocation Retour Emploi	17%
Revenus issus de la solidarité		14%
Aucun		51%
Non communiqué		2%
Total		100 %

Les revenus issus de la solidarité ?

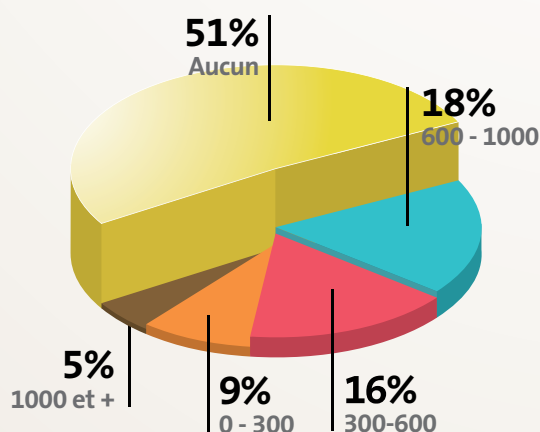
Il s'agit du RSA mais également les allocations telles que le CIVIS, l'allocation formation (versée par la Région), l'allocation jeune majeur.

Les revenus issus du travail ?

La majorité des revenus issus du travail ne relèvent pas de salaires mais d'allocations chômage...



Montant des ressources



Un nouveau dispositif : le Contrat d'Accompagnement Renforcé et Sécurisé (CARS 35)

Initié fin 2013 par le Conseil Général d'Ille et Vilaine, le CARS 35 est un dispositif d'accompagnement renforcé, destiné aux jeunes bénéficiaires du RSA, et mis en œuvre par la Mission locale. Il vise l'accès à un emploi durable et/ou une formation qualifiante dans un délai de 6 mois (renouvelable une fois). A ce jour (avril 2014), 72 jeunes sont entrés dans le dispositif.

Zoom sur... les jeunes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

Dans le cadre du dispositif d'extension du RSA, les jeunes de moins de 25 ans peuvent bénéficier du Revenu de solidarité active depuis le 1er septembre 2010. La condition première est de justifier de 3 214 heures de travail (soit deux ans à temps plein) dans les trois dernières années.

Répartition par nombre d'enfants

	Femme	Homme	Total
0	100	49	149
1	272	23	295
2 et +	87	11	98
Total	459	83	542

542 jeunes bénéficiaires du RSA accompagnés par la Mission locale en 2013

- 85% sont des femmes
- 74% ont entre 22-25 ans
- 74% ont un niveau inférieur ou égal à V
- 73% sont parents
- 68% habitent Rennes ville
- 68% des parents se déclarent célibataires

QUELQUES REPÈRES :
4,2% de la population active d'Ille et Vilaine bénéficient du RSA (7,1% pour la France)

Données nationales, au 30 juin 2013 :
2,23 millions de foyers allocataires RSA (+6,9% en un an)

Répartition par situation

	Avec enfant	Sans enfant	Total
Célibataire	268	116	384
Marié(e)	26	10	36
Pacs	2		2
Séparé(e)	25		25
Vie maritale	72	23	95
Total	393	149	542

Définition du RSA (source INSEE) :

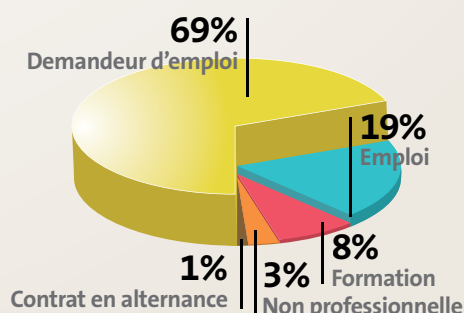
Le revenu de Solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine, se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI créé en 1988) et à l'allocation parent isolé (API).

Le revenu de solidarité active vise à compléter les ressources initiales du foyer pour garantir un revenu minimum.

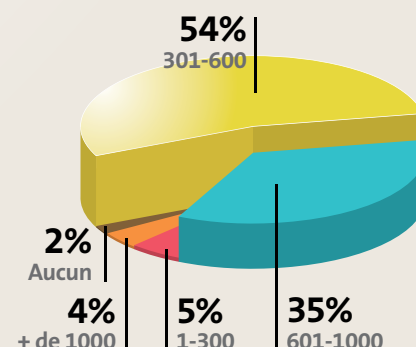
Son montant est déterminé en fonction :

- ① de la composition familiale du foyer
- ② du nombre d'enfants à charge
- ③ des ressources du foyer

Situation au 31/01/2014



Montant des ressources





Les aides attribuées

Une hausse de 9% par rapport à 2012

Dispositifs	Bénéficiaires	Montant annuel	VARIATION 2012/2013
Allocations CIVIS	1 049	345 225 €	-4%
Aides directes FIPJ	61	14 293 €	117%*
Chèque mobilité	208	47 051 €	5%
Fonds d'aide aux jeunes	1 142	285 664 €	23%
Total		692 233 €	

*Un report de fonds de la précédente convention sur l'année 2013 explique la hausse exceptionnelle des aides directes FIPJ

QUELQUES DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES DU FAJ :

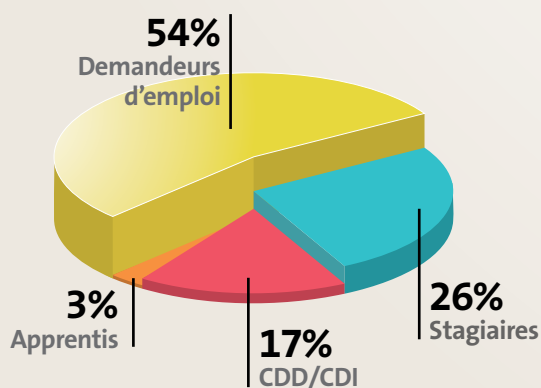
- 55% sont des hommes
- 66% ont entre 18 et 21 ans
- 70% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP
- 31% sont en logement autonome

Evolution du nombre de dossiers FAJ

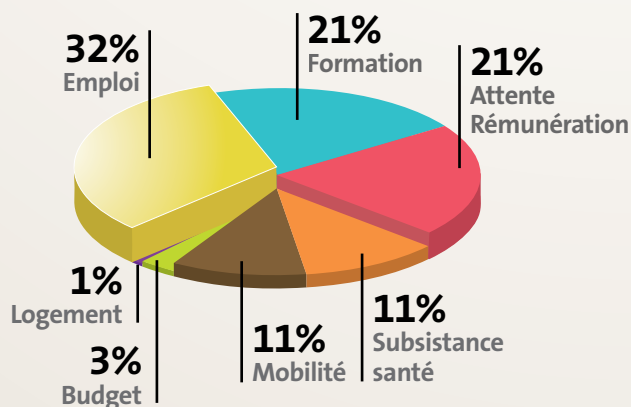


Parmi les 3173 dossiers présentés en 2013, 2936 ont été validés. Ils concernent 1443 jeunes, soit 14% des jeunes accompagnés.

Répartition par situation professionnelle



Répartition par motif



Un métier peu connu... Secrétaire du FAJ



Lydie ERMEL
Secrétaire du FAJ

Quel a été votre parcours ?

Après avoir validé un CAP en secrétariat bureautique, j'ai débuté ma carrière dans le secrétariat médical, en occupant divers postes : accueil standard, facturation... pendant 17 ans.

Pour des raisons personnelles, je suis venue vivre à Rennes. J'ai débuté à la Mission locale en 1998, c'était une nouvelle expérience, très différente, ne connaissant absolument pas ce secteur.

J'ai tourné sur différents postes : Iroise, le Plie... puis j'ai intégré le dispositif FAJ en 2002.

- Tous les dossiers FAJ sont traités dans ce service. J'échange avec les services sociaux, les FJT, les CDAS et principalement avec les Conseillers.
- L'étude des dossiers est une partie importante des tâches au quotidien,
- L'aide accordée nécessite de vérifier au préalable que tous les droits aux prestations légales aient été ouverts,
- L'étude des dossiers d'aides aux « Permis de Conduire » a également pris une place importante depuis 2010.

Comment le FAJ a-t-il évolué ?

La charge de travail est en constante augmentation : 3173 dossiers en 2013, pour rappel 1142 en 2002... La nature des demandes évolue principalement vers des difficultés liées au budget, des besoins de subsistance, avec un accroissement des urgences à traiter au quotidien.

L'équipe évolue également... Laurie-Anne Meneust, employé depuis un an, en emploi d'avenir, est venue remplacer Danielle Joyeux, retraitée depuis cette fin d'année.

Pouvez-vous décrire le contenu de votre poste ?

Je suis secrétaire et gestionnaire auprès du Comité Local d'attribution du dispositif Fonds d'Aide aux Jeunes à la Mission Locale du bassin d'emploi de Rennes, sous l'autorité du Conseil Général (Règlement Intérieur) : Convocation, préparation des ordres du jour du CLA, établissement de comptes rendus des décisions, ainsi qu'une information régulière sur l'état financier.

Je suis également chargée de l'animation globale du dispositif et de sa gestion financière pour les communes hors Rennes, cette fonction étant remplie par le CCAS pour les jeunes Rennais) :

- Assurer la Pré-instruction des dossiers avant leur présentation au Comité Local d'attribution – Puis transmission des décisions aux jeunes, ainsi qu'aux référents.
- Assurer le retour des décisions du Comité Local d'Attribution par le versement des aides accordées. (En cas d'urgence, décision d'attribuer exceptionnellement des secours, en liaison avec le référent du jeune).

La nature des demandes évolue principalement vers des difficultés liées au budget, des besoins de subsistance, avec un accroissement des urgences à traiter au quotidien

Lever les freins à l'emploi :

La santé

Les actes de service en lien avec la santé

Nature	Type	Nombre de proposition	%
Aide financière	Aide financière Santé	282	13%
Information et conseil	Information et conseil sur la santé	527	24%
	Soutien à la démarche Santé	576	25%
Intermédiation avec un service de santé	Intermédiation Jeune Partenaire santé	43	2%
	Orientation vers service écoute psychologique	290	13%
	Orientation vers un service de santé	509	23%
Total		2 227	100%

Un acte de service sur deux relève de l'information et conseil...

Il peut s'agir de prévention santé, ou d'informations sur les droits et aides mobilisables dans le domaine de la santé.

Les aides financières santé ?

- Le chèque santé permet de couvrir les frais de consultation ou ceux liés aux soins (pharmacie, laboratoire...).
- Le FAJ santé est sollicité en complément de ressources, par exemple pour les jeunes rencontrant des problèmes psychologiques ou en attente d'une reconnaissance MDPH.

L'orientation vers un service santé ?

17 "partenaires santé" ont été sollicités en 2013 : il s'agit de médecins, des différents centres hospitaliers mais également la CPAM, le centre de bilan de santé, le planning familial, la MDPH...

L'Info collective santé a pour objectif d'informer les jeunes sur l'existence du bilan de santé (de la Sécurité sociale). C'est également un temps au cours duquel les jeunes s'expriment et échangent sur des sujets en lien avec la santé qui peuvent être considérés tabous par certains d'entre eux : l'alimentation, le sommeil, la sexualité, les conduites addictives...



Lever les freins à l'emploi :

La mobilité

I Répartition par secteurs

	Permis	Permis en cours	Pas de permis
Rennes-ville	29%	7%	64%
Rennes Métropole hors Rennes-ville	46%	11%	43%
Bassin d'emploi hors Rennes Métropole	60%	8%	32%
Hors bassin d'emploi	47%	2%	51%
Total	40%	8%	52%

La part des jeunes titulaires du permis de conduire augmente à mesure que l'on s'éloigne du centre de Rennes.

I Le moyen de locomotion

	Motorisé	Transport en commun	Autre	Aucun
Rennes-ville	18%	75%	4%	3%
Rennes Métropole hors Rennes-ville	40%	58%	1%	1%
Bassin d'emploi hors Rennes Métropole	60%	29%	3%	8%
Total	32%	61%	3%	4%

Le constat est le même pour le moyen de locomotion : la part des jeunes à posséder un véhicule motorisé est trois fois plus importante chez les jeunes du bassin d'emploi que parmi les rennais.

La plateforme mobilité

En 2013, 143 jeunes ont été accompagnés par la plateforme mobilité à travers différents modules :

- L'atelier de familiarisation à l'usage des outils usuels. (plans, fiches horaires...)
- La journée de rencontre "MOBILACTION" avec les prestataires (S.T.A.R., T.E.R., Illecoo, Covoiturage plus...)
- Une journée "sécurité routière" avec le concours de la D.D.T.M. 35 et du CG 35

En 2014, la plateforme mobilité expérimentera le "Code pour tous", une nouvelle action en partenariat avec Prisme Auto-école et l'association AGIR ABCD. Elle visera à aider les jeunes des quartiers (CUCS) dans l'apprentissage du code de la route.

La conduite supervisée

La conduite supervisée a pour objectif d'accroître les chances de réussite à l'examen du permis de conduire en permettant à des jeunes de bénéficier des mêmes conditions que la conduite accompagnée, mais avec le concours d'un accompagnateur bénévole de l'association AGIR ABCD.

La durée moyenne d'un accompagnement est d'environ 6 mois, pour une distance moyenne de 1145 kilomètres, en 42 heures de conduite.

En 2013, 35 jeunes ont suivi la conduite supervisée, 24 d'entre eux ont obtenu leur permis.

Le réseau d'accompagnateurs compte à ce jour 23 bénévoles.





Lever les freins à l'emploi :

L'hébergement

Le mode d'hébergement

	Total	%	VARIATION 2012/2013
Logement autonome	3644	35%	36%
Famille	4702	46%	46%
Précaire	1930	19%	18%
Total	10 276	100%	100%

Les actes de service en lien avec l'hébergement

Nature	Type	Nombre de proposition	%
Aide financière	Aide financière Logement	98	7%
Information et conseil	Info conseil sur le logement et les aides	746	50%
	Soutien à la démarche Logement	291	19%
Intermédiation jeunes/ partenaires logement	Intermédiation jeune bailleur	35	2%
	Orientation vers un partenaire logement	305	20%
	MER sur un logement autonome	28	2%
Total		1 503	100%

1930 jeunes vivent en logement précaire :

En foyer ou hôtel : 30%
 Hébergés par des amis : 38%
 Hébergement nomade : 3%
 Sans hébergement : 6%
 Autre : 23%

Un acte de service sur deux liés à la problématique d'hébergement relève d'une information et d'un conseil.

Les conseillers informent quotidiennement les jeunes sur les aides et droits mobilisables pour l'entrée et le maintien en logement.



L'orientation vers un partenaire logement ?

Les partenaires logement de la Mission locale sont multiples (plus de 20 partenaires différents en collaboration en 2013 !) et interviennent sur différents volets : la constitution de dossiers, l'ouverture de droits, le soutien financier.

Le dispositif "Sortir de la Rue"

Typologie 2013 :

47% sont entrés en 2013, 46% en 2012.

La durée moyenne d'accompagnement est de 286 jours, soit environ 9 mois.

Les hommes sont surreprésentés (72%).

Ils sont plus jeunes que l'ensemble Mission locale : 53% ont entre 18 et 21 ans (contre 42% pour la Mission locale).

L'absence de mineurs s'explique par le critère d'éligibilité au dispositif (18-30 ans)

Ils sont également peu qualifiés:

41% ont un niveau inférieur à V (25% pour l'ensemble Mission locale)

73% déclarent une situation de logement précaire, (31% sont sans hébergement, 17% sont en foyers + camions, camping, caravanes...).

Les quelques autres intègrent le dispositif car les circonstances d'hébergement (conflit familial...) les exposent à court terme à une grande précarité.

Les entrées en situation

		Nb de situations débutées
Contrat en Alternance	Contrat d'apprentissage	1
Contrat en Alternance		1
Emploi	CDI	5
	CDD	13
	Contrat aidé	6
	Autre contrat de travail	1
Emploi		25
Formation	Mobilisation	23
	Pré-qualification	3
	Qualification	3
Formation		29
Total		55

Dans la même période, 47 jeunes en cours de programme ont marqué une avancée significative en accédant à un emploi ou une formation.

On comptabilise 55 entrées en emploi et/ou formation, un même jeune ayant pu débiter plusieurs situations dans l'année...

A ce jour, 22 jeunes sont en emploi, 11 en cours de formation.

L'accès au logement autonome : des avancées significatives

Parmi les 76 jeunes sortis en 2013, aucun ne bénéficiait d'un logement autonome à l'entrée dans le dispositif. A la sortie, 30 % d'entre eux ont accédé à un hébergement autonome. Ce résultat est obtenu grâce à la stabilisation financière du jeunes (emploi, formation), facilitée par la mobilisation de dispositifs de droits communs (FJT, Aunis, Loji, Sa loge) mais aussi du parc privé.



Evolution de la problématique logement

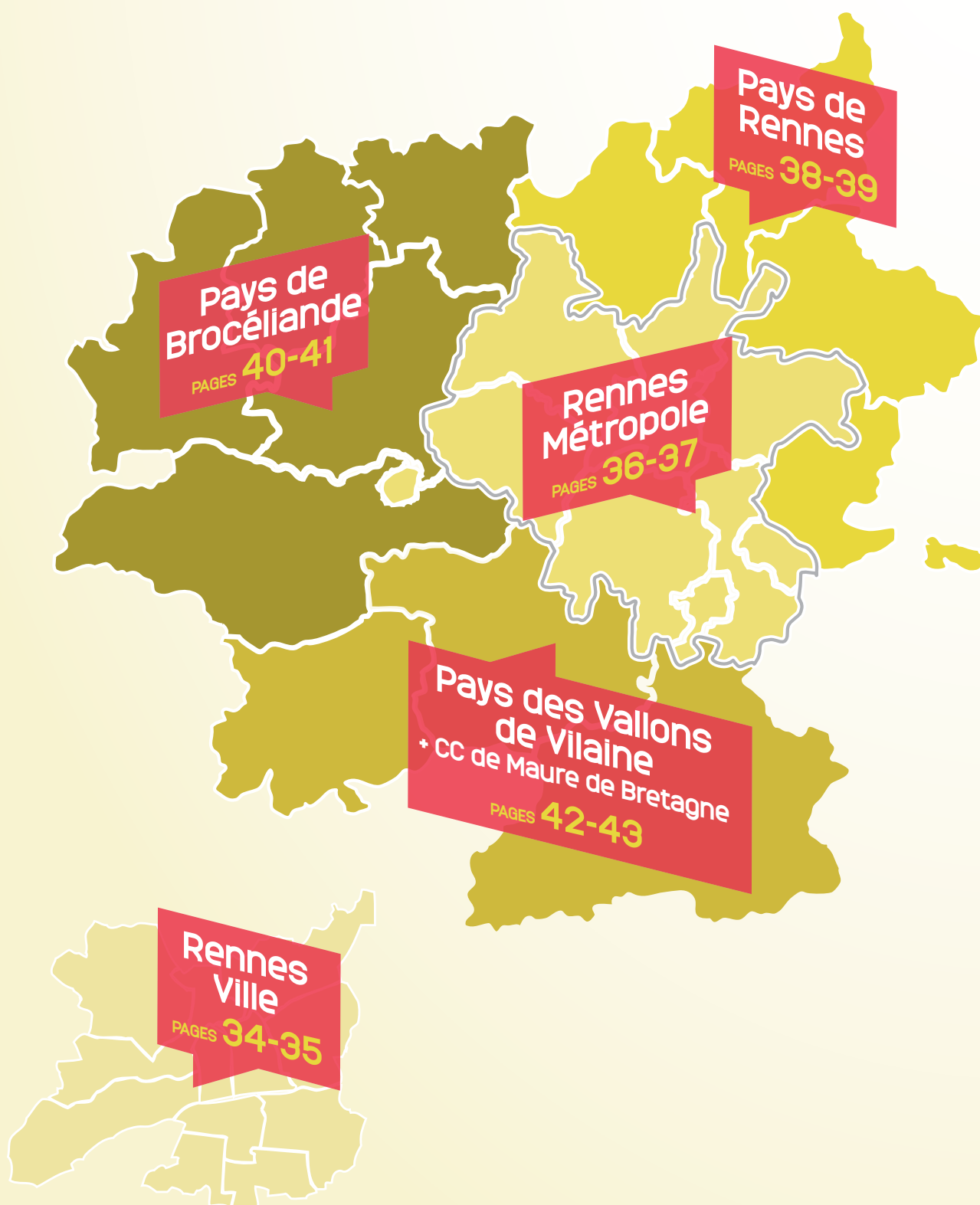
Le tableau suivant ne prend en compte que les jeunes sortis du dispositif en 2013, soit 76 jeunes

	A l'entrée	A la sortie	Jeunes ayant enregistré une sortie positive*
Logement autonome	0%	30%	44%
Foyers (FJT, CHRS...)	31%	18%	18%
Hébergé par famille	2%	5%	8%
Hébergé par amis	21%	18%	15%
Sans hébergement	42%	24%	12%
Autre	4%	5%	3%
	100%	100%	100%

* Tous les jeunes sortis du dispositif pour un autre motif que « Abandon du jeune »



L'activité en 2013 : Bilans de secteur



I Répartition géographique

Pays	Suivi	1er accueil	EVOLUTION 2012/2013 DU SUIVI
Pays de Brocéliande	840	402	
CC de Bécherel	128	53	↗ 1 %
CC de Brocéliande	170	91	↗ 2 %
CC de Montauban de Bretagne	104	48	↗ 56 %
CC de Montfort sur Meu	327	149	↗ 11 %
CC de St Méen Le Grand	111	61	↘ 12 %
			↘ 14 %
Pays des Vallons de Vilaine + CC de Maure de Bretagne	720	348	↗ 18 %
CC de l'ACSOR	250	137	↗ 19 %
CC de Maure de Bretagne	95	45	↗ 3 %
CC du Pays de Moyenne Vilaine et du Semnon	375	166	↗ 21 %
Pays de Rennes	8661	3614	↘ 5 %
CC du Val d'Ille	157	73	↗ 9 %
CC du Pays de Châteaugiron	221	102	↘ 7 %
CC du Pays d'Aubigné	118	60	↘ 13 %
CC du Pays de Liffré et de la Bouexière	149	80	↗ 10 %
Rennes Métropole (hors Rennes-ville)	2483	1110	↗ 10 %
Rennes-Ville	5533	2189	↗ 5 %
Hors bassin d'emploi	55	5	↗ 6 %
Mission locale du bassin d'emploi de Rennes	10276	4369	↗ 6 %

54%
des jeunes accompagnés
sont rennais

En 2013, le nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes augmente de 6% par rapport à l'année précédente.

Selon les territoires, nous notons des évolutions diverses:

- ▶ le Pays de Rennes enregistre une diminution qui se concentre dans les secteurs hors Rennes-Métropole
- ▶ le Pays de Brocéliande connaît une quasi stagnation (+1%), après trois années de hausse régulière (+16%).
- ▶ le Pays des Vallons de vilaine engistre une hausse record (+18%) : cette hausse s'explique par un temps de présence accru sur ce secteur. Le 1er accueil augmente fortement (+36%) dans la CC de l'ACSOR tandis que dans la CC de MVS, on observe la présence pour une large part (40%) de jeunes reçus lors des deux précédentes années parmi les jeunes accompagnés en 2013.

Info nationales du réseau

Mission locale :

Le nombre de jeunes accueillis est en augmentation de 4,7 % sur les 9 premiers mois de l'année 2013.

Les jeunes nouvellement accompagnés sont en augmentation plus importante, à hauteur de 7,5%.

Source : Entrepôt national des missions locales - Janvier 2013 et Janvier 2014

Rennes ville

La majorité des jeunes accompagnés par la Mission locale sont rennais (54%).

37% d'entre eux habitent un territoire prioritaire (ZUS ou CUCS).

Ils sont légèrement plus âgés : 58% ont 22 ans ou plus.

Ils sont peu nombreux à posséder le permis et utilisent prioritairement les transports en commun.

Leur niveau de qualification est quasi identique à la moyenne Mission locale : 59% d'un niveau égal ou inférieur au BEP-CAP.

Les jeunes accompagnés répartis par :

Sexe

Quartier	Femme	Homme	Total
Centre	43%	57%	893
Bréquigny	51%	49%	923
Cleunay	48%	52%	763
Le Blosne	48%	52%	1122
Maurepas	47%	53%	942
Villejean	49%	51%	890
Total	48%	52%	5533
	2650	2883	

Mission locale Rennes	47%	53%	
-----------------------	-----	-----	--

Age

Quartier	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	Plus de 25 ans
Centre	2%	33%	57%	7%
Bréquigny	3%	36%	52%	9%
Cleunay	4%	42%	49%	6%
Le Blosne	3%	40%	51%	6%
Maurepas	3%	38%	51%	8%
Villejean	5%	43%	46%	7%
Total	3%	39%	51%	7%
	176	2144	2828	385

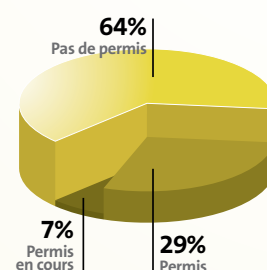
Mission locale Rennes	4%	42%	49%	6%
-----------------------	----	-----	-----	----

Niveau

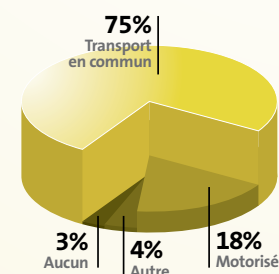
Quartier	Niveau III et +	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis	Niveau VI
Centre	12%	40%	28%	13%	7%
Bréquigny	8%	37%	31%	14%	11%
Cleunay	7%	32%	35%	17%	10%
Le Blosne	5%	31%	37%	18%	10%
Maurepas	6%	30%	38%	16%	10%
Villejean	7%	37%	32%	12%	13%
Total	7%	34%	34%	15%	10%
	402	1896	1855	826	554

Mission locale Rennes	7%	34%	35%	15%	9%
-----------------------	----	-----	-----	-----	----

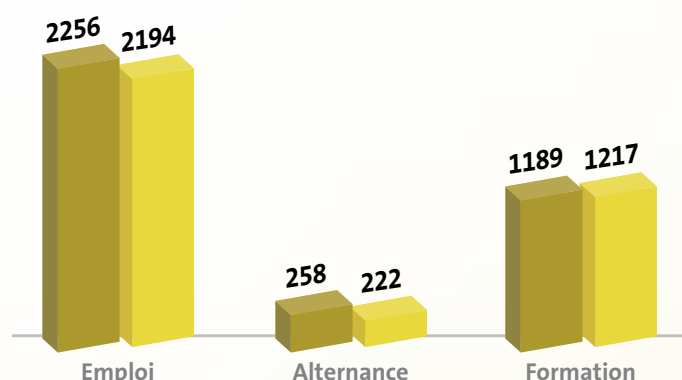
Permis



Moyen de locomotion



Les entrées en situation

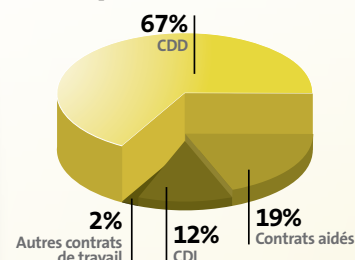


► 2012 ► 2013

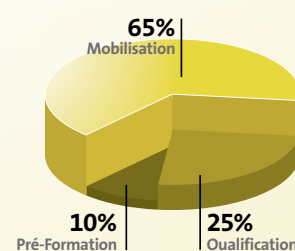
En 2013, 2 654 jeunes ont signé un contrat de travail ou sont entrés en formation. Au total, 3 633 situations ont débuté dans l'année :

- Emploi : -3%
- Alternance : -14%
- Formation : +2%

Emploi



Formation



Infos pratiques (Mai 2014)



Vos conseillers	Adresse	Horaires d'accueil
Centre		
V. Deborde	7 rue de la Parcheminerie BP 30244 35102 Rennes CEDEX 3 Tél : 02 99 78 00 78	8h30 à 12h30 13h30 à 17h30 lundi après-midi fermé jeudi fermeture à 18h30
G. Legendre		
P. Paoli		
S. Sorel		
Bréquigny		
B. Bloyet	Espace social et culturel Aimé Césaire 15 rue Louis et René Moine 35000 RENNES Tél : 02 23 62 21 76	8h30 à 12h30 13h30 à 17h00 jeudi matin fermé
N. Hubert		
R. Lucas		
Cleunay		
N. Bloyet	Espace social de Cleunay 25 rue Noël Blayau - 35000 Rennes Tél : 02 99 35 41 90	8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 mardi matin fermé vendredi fermeture à 17h00
S. Labbé		
Le Blosne		
M. Losfeld	Espace social commun du Blosne 7 boulevard de Yougoslavie 35200 Rennes Tél : 02 23 62 26 00	8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00 mardi matin fermé
S. Le Boulter		
A. Leray		
Maurepas		
A. Pineau	3 bd Emmanuel Mounier 35700 Rennes Tél : 02 99 12 19 17	9h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00 jeudi matin fermé
F. Gessen		
A. Houguet		
Villejean		
H. Fichou	Espace social commun de Villejean 42 cours JF Kennedy - 35000 Rennes Fax : 02 23 46 85 12	8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00 jeudi matin fermé
R. Lucas		
V. Pavy		

Rennes Métropole (hors ville de Rennes)

Les jeunes accompagnés répartis par :

Sexe

Quartier	Femme	Homme	Total
Commune de Cesson-Sévigné	45%	55%	130
Commune de Laillé	41%	59%	44
Commune de St Grégoire	41%	59%	100
Commune de St Jacques de la Lande	47%	53%	306
Commune de St Sulpice la Forêt	27%	73%	11
Secteur de A-B-T	41%	59%	160
Secteur de Betton	45%	55%	111
Secteur de Bruz	52%	48%	590
Secteur de Mordelles	47%	53%	252
Secteur de Syrenor	40%	60%	480
Secteur de Vern	46%	54%	299
Total	46%	54%	2483
	1138	1345	

Mission locale Rennes	47%	53%	
-----------------------	-----	-----	--

Age

Quartier	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
Commune de Cesson-Sévigné	2%	37%	54%	8%
Commune de Laillé	2%	41%	50%	7%
Commune de St Grégoire	1%	33%	60%	6%
Commune de St Jacques de la Lande	2%	36%	53%	9%
Commune de St Sulpice la Forêt	0%	45%	45%	9%
Secteur de A-B-T	3%	41%	49%	8%
Secteur de Betton	3%	52%	38%	7%
Secteur de Bruz	4%	39%	51%	6%
Secteur de Mordelles	4%	50%	42%	4%
Secteur de Syrenor	4%	43%	50%	4%
Secteur de Vern	8%	46%	40%	6%
Total	4%	41%	49%	6%
	91	1039	1205	148

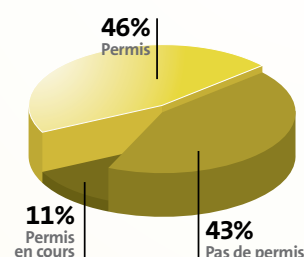
Mission locale Rennes	4%	41%	49%	6%
-----------------------	----	-----	-----	----

Niveau

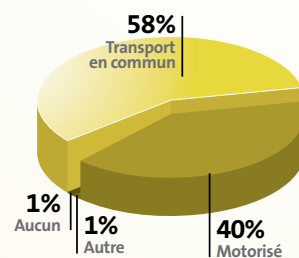
Quartier	Niveau III et +	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis	Niveau VI
Commune de Cesson-Sévigné	10%	41%	32%	12%	5%
Commune de Laillé	11%	45%	32%	2%	9%
Commune de St Grégoire	14%	43%	33%	6%	4%
Commune de St Jacques de la Lande	8%	35%	35%	17%	6%
Commune de St Sulpice la Forêt	27%	36%	36%	0%	0%
Secteur de A-B-T	8%	39%	39%	9%	5%
Secteur de Betton	12%	35%	35%	15%	3%
Secteur de Bruz	10%	38%	30%	15%	7%
Secteur de Mordelles	6%	31%	43%	13%	6%
Secteur de Syrenor	7%	28%	34%	19%	12%
Secteur de Vern	4%	28%	40%	17%	11%
Total	8%	34%	35%	15%	8%
	205	850	868	369	191

Mission locale Rennes	7%	34%	35%	15%	9%
-----------------------	----	-----	-----	-----	----

Permis



Moyen de locomotion

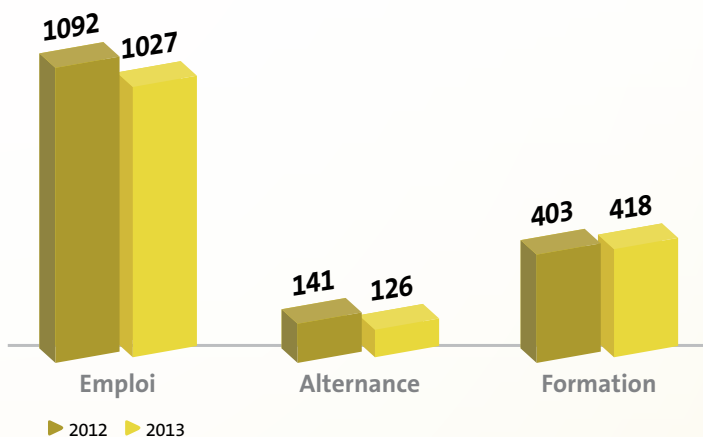


Un quart des jeunes accompagnés par la Mission locale habitent la Métropole Rennaise (hors Rennes) :

- 42% ont un niveau supérieur ou égal à IV.
- La répartition par âge est identique à celle de l'ensemble Mission locale : 54% ont 22 ou plus.

es)

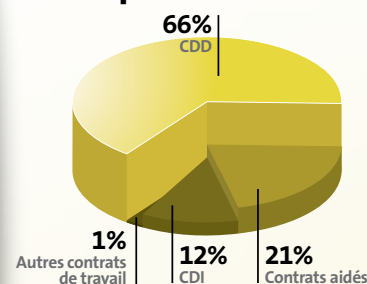
Les entrées en situation



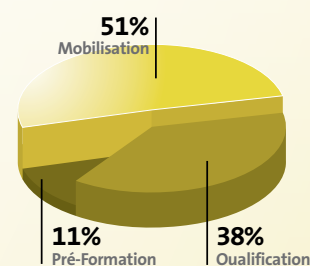
En 2013, 1164 jeunes ont signé un contrat de travail ou sont entrés en formation. Au total, 1571 situations ont débuté dans l'année :

- Emploi : -6%
- Alternance : -11%
- Formation : +4%

Emploi



Formation



Infos pratiques (Mai 2014)



Vos conseillers	Commune	Point d'accueil
Commune de Cesson-Sévigné		
R. Martz	Cesson Sévigné	Action Emploi Cesson
Commune de Laillé		
M. Le Caër	Laillé	Mairie de Laillé
Commune de St Grégoire		
S. Sorel	St Grégoire	Mairie de St Grégoire
Commune de St Jacques de la Lande		
V. Serna	St Jacques de la Lande	PAE de St Jacques de la Lande
Commune de St Sulpice la Forêt		
L. Zinberg	St Sulpice la forêt	PAE Liffré
Secteur de Acigné - Brécé - Thorigné-Fouillard (A-B-T)		
R. Martz	Acigné, Brécé, Thorigné-Fouillard	PAE Acigné - Mairie de Brécé - Agir pour l'emploi à Thorigné Fouillard
Secteur de Betton		
C. Coupée	Betton, Chevaigné	PAE de Betton
Secteur de Bruz		
C. Le Cornec	Bourgbarré, Bruz, Chartres de Bretagne, Noyal Chatillon sur Seiche, Orgères, Pont Péan, St Erblon	PAE de Bruz PAE Chartres de Bretagne
Secteur de Mordelles		
P. Besnard	Chavagne, Cintré, L'Hermitage, La Chapelle Thouarault, Le Rheu, Le Verger, Mordelles	PAE de l'Hermitage - PAE de Mordelles Espace Jeunesse du Rheu, Mairie de Chavagne
Secteur de Syrenor		
K. Wahid	Clayes, Gévezé, La Chapelle des Fougeretz, Montgermont, Pacé, Parthenay de Bretagne, St Gilles, Vezin le Coquet	PAE de Pacé - PAE de Montgermont PIJ de St Gilles
Secteur de Vern		
A. Duvivier	Chantepie, Corps nuds, Nouvoitou, St Armel, Vern sur Seiche	PAE de Chantepie (02 99 41 07 95) PAE de Vern sur Seiche (02 99 62 99 00)

Pays de Rennes (hors Rennes Métrop

Les jeunes des communautés de communes du Pays de Rennes se caractérisent par une moyenne d'âge plus faible que l'ensemble Mission locale :

- 54% ont entre 16 et 21 ans (45% pour la Mission locale).
- 43% ont un niveau IV ou plus (41% pour la Mission locale).
- 59% sont titulaires du permis de conduire.

Les jeunes accompagnés répartis par :

Sexe

Quartier	Femme	Homme	Total
CC du Pays d'Aubigné	58%	42%	118
CC du Pays de Liffré et de la Bouexière	41%	59%	149
CC du Val d'Ille	42%	58%	157
Pays du canton de Châteaugiron	52%	48%	221
Total	48%	52%	645
	310	335	
Mission locale Rennes	47%	53%	

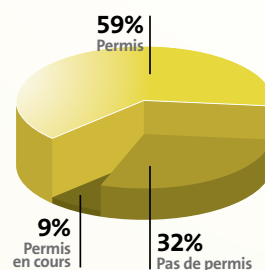
Age

Quartier	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
CC du Pays d'Aubigné	8%	50%	41%	1%
CC du Pays de Liffré et de la Bouexière	2%	54%	43%	1%
CC du Val d'Ille	4%	46%	46%	3%
Pays du canton de Châteaugiron	4%	48%	43%	6%
Total	4%	50%	43%	3%
	27	317	280	21
Mission locale Rennes	4%	41%	49%	6%

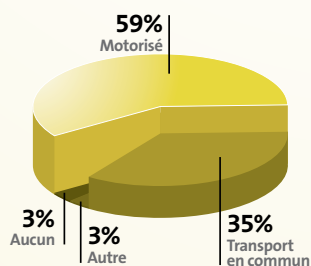
Niveau

Quartier	Niveau III et +	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis	Niveau VI
CC du Pays d'Aubigné	7%	32%	36%	22%	3%
CC du Pays de Liffré et de la Bouexière	6%	32%	42%	15%	5%
CC du Val d'Ille	7%	34%	41%	13%	4%
Pays du canton de Châteaugiron	11%	40%	30%	16%	2%
Total	8%	35%	37%	16%	4%
	52	227	237	105	24
Mission locale Rennes	7%	34%	35%	15%	9%

Permis

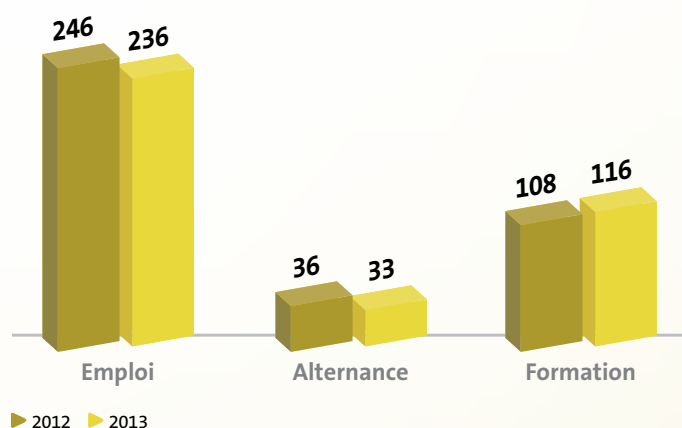


Moyen de locomotion



ole)

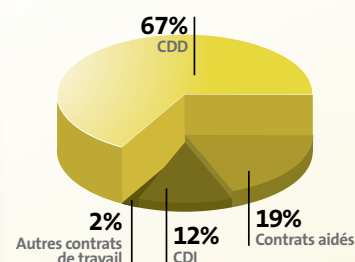
Les entrées en situation



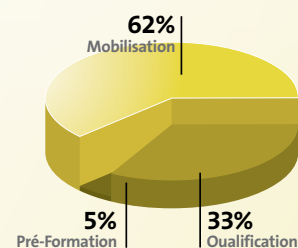
En 2013, 318 jeunes ont signé un contrat de travail ou sont entrés en formation. Au total, 385 situations ont débuté dans l'année :

- Emploi : -4%
- Alternance : -8%
- Formation : +7%

Emploi



Formation



Infos pratiques (Mai 2014)



Vos conseillers	Commune	Point d'accueil
CC du Pays d'Aubigné		
L. Zinberg	Andouille Neuville, Aubigné, Feins, Gahard, Montreuil sur Ille, Mouazé, Romazy, Sens de Bretagne, St Aubin d'Aubigne, Vieux vy sur Couesnon	PAE de St Aubin d'Aubigné Mairie de Montreuil sur Ille Mairie de Sens de Bretagne
CC du Pays de Liffré et de la Bouexière		
L. Zinberg	Dourdain, Ercé pres Liffré, Liffré, Chasné sur Illet, La Bouexière	PAE de Liffré - PAE de la Bouexière
CC du Val d'Ille		
P. Besnard	Guipel, La Mezière, Langouët, Melesse, St Germain sur Ille, St Gondran, St Médard sur Ille, St Symphorien, Vignoc, Montreuil le Gast	PAE de Montreuil Le Gast Mairie de Melesse Mairie de la Mézière
Pays du canton de Châteaugiron		
S. Perdereau	Chancé, Châteaugiron, Domloup, Noyal sur Vilaine, Ossé, Piré sur Seiche, Servon sur Vilaine, St Aubin du Pavail	PAE de Châteaugiron PAE de Noyal sur Vilaine

Pays de Brocéliande

8% des jeunes accompagnés par la Mission locale habitent le Pays de Brocéliande.

- 55% ont entre 16 et 21 ans (45% pour la Mission locale).
- 60% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP.
- 59% disposent d'un moyen de locomotion motorisé.

Les jeunes accompagnés répartis par :

Sexe

Quartier	Femme	Homme	Total
CC de Bécherel	47%	53%	128
CC de Brocéliande	51%	49%	170
CC de Montauban de Bretagne	45%	55%	104
CC de Montfort sur Meu	43%	57%	327
CC de St Méen Le Grand	52%	48%	111
Total	47%	53%	840
	393	447	

Mission locale Rennes

47%

53%

Age

Quartier	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
CC de Bécherel	3%	46%	43%	8%
CC de Brocéliande	6%	48%	45%	2%
CC de Montauban de Bretagne	7%	39%	51%	3%
CC de Montfort sur Meu	6%	52%	38%	4%
CC de St Méen Le Grand	6%	51%	42%	0%
Total	6%	49%	42%	3%
	49	407	356	28

Mission locale Rennes

4%

41%

49%

6%

Niveau

Quartier	Niveau III et +	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis	Niveau VI
CC de Bécherel	5%	34%	40%	18%	4%
CC de Brocéliande	11%	34%	42%	10%	3%
CC de Montauban de Bretagne	6%	32%	38%	13%	12%
CC de Montfort sur Meu	4%	36%	34%	17%	9%
CC de St Méen Le Grand	6%	35%	38%	14%	6%
Total	6%	34%	38%	15%	7%
	51	289	316	126	58

Mission locale Rennes

7%

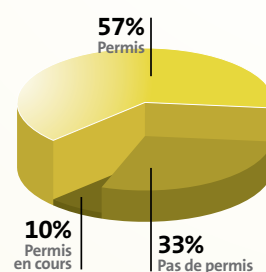
34%

35%

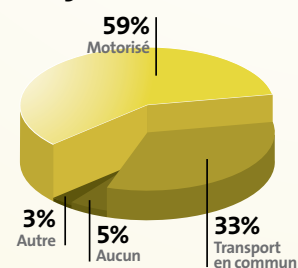
15%

9%

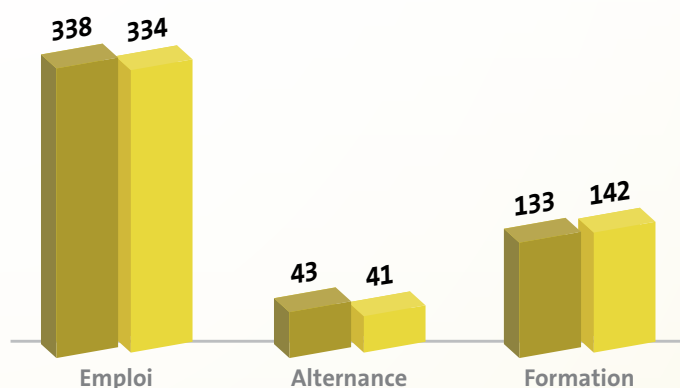
Permis



Moyen de locomotion



Les entrées en situation

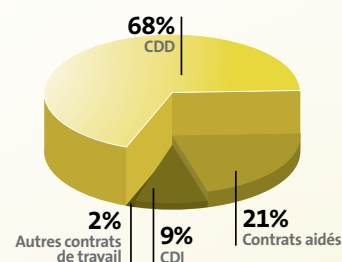


► 2012 ► 2013

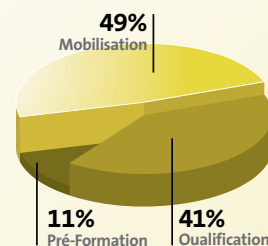
En 2013, 408 jeunes ont signé un contrat de travail ou sont entrés en formation. Au total, 517 situations ont débuté dans l'année :

- Emploi : -1%
- Alternance : -5%
- Formation : +7%

Emploi



Formation



Infos pratiques (Mai 2014)



Vos conseillers	Commune	Point d'accueil
CC de Bécherel		
A. Rachedi	Bécherel, Cardroc, Irodouër, La chapelle Chaussée, Langan, Les Iffs, Miniac sous Becherel, Romillé, St Brieuc des Iffs, St Pern	PAE d'Irodouër
CC de Brocéliande		
P. Bazin	Bréal sous Montfort, Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan le grand, St Peran, St Thuria, Treffendel	PAE de Bréal sous Montfort PAE de Plélan Le Grand Mairie de Treffendel
CC de Montauban de Bretagne		
A. Rachedi	Boisgervilly, La Chapelle du Lou, Landujan, Le Lou du Lac, Medreac, Montauban de Bretagne, St M'hervon, St Uniac	PAE de Montauban de Bretagne
CC de Montfort sur Meu		
V. Guthbrod	Bédée, Breteil, Iffendic, La Nouaye, Montfort/meu, Pleumeleuc, Talensac	PAE de Montfort sur Meu - Mairie d'Iffendic
CC de St Méen Le Grand		
A. Rachedi	Blervais, Gael, Quedillac, Le Crouais, Muel, St Gonlay, St Malon/mel, St Maugan, St Meen le Grand, St Onen la Chapelle	PAE de St Méen le Grand

Pays des Vallons de Vilaine et la CC de Maure de Bretagne

7% des jeunes accompagnés par la Mission locale habitent le Pays des Vallons de Vilaine ou la CC de Maure de Bretagne.

- 53% ont entre 16 et 21 ans (45% pour la Mission locale).
- 56% ont un niveau inférieur ou égal au BEP-CAP.
- 65% ont le permis de conduire, 61% disposent d'un moyen de locomotion motorisé.

Les jeunes accompagnés répartis par :

Sexe

Quartier	Femme	Homme	Total
CC de l'ACSOR	43%	57%	250
CC de Maure de Bretagne	52%	48%	95
CC du Pays de Moyenne Vilaine et du Semnon	52%	48%	375
Total	49%	51%	720
	352	368	
Mission locale Rennes	47%	53%	

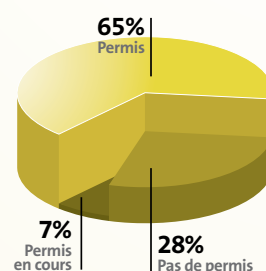
Age

Quartier	Mineurs	18-21 ans	22-25 ans	+ de 25 ans
CC de l'ACSOR	5%	49%	39%	7%
CC de Maure de Bretagne	3%	55%	38%	4%
CC du Pays de Moyenne Vilaine et du Semnon	4%	48%	46%	2%
Total	4%	49%	43%	4%
	31	354	305	30
Mission locale Rennes	4%	41%	49%	6%

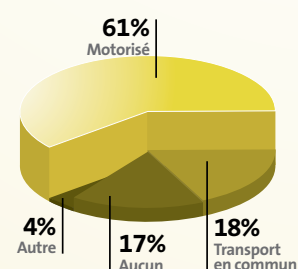
Niveau

Quartier	Niveau III et +	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis	Niveau VI
CC de l'ACSOR	6%	38%	37%	12%	7%
CC de Maure de Bretagne	6%	33%	40%	14%	7%
CC du Pays de Moyenne Vilaine et du Semnon	8%	34%	38%	14%	6%
Total	7%	35%	38%	14%	6%
	53	253	272	97	45
Mission locale Rennes	7%	34%	35%	15%	9%

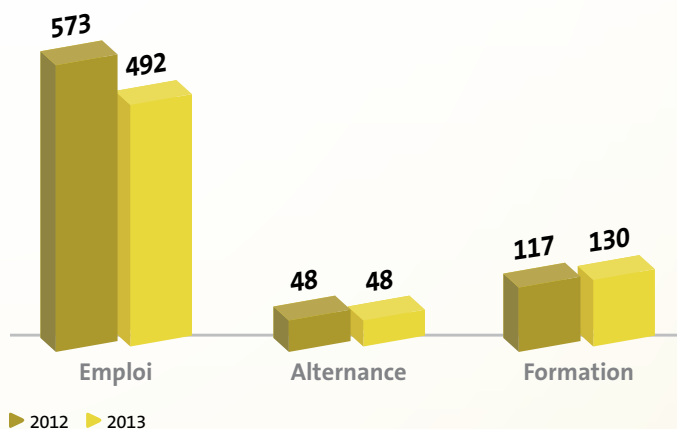
Permis



Moyen de locomotion



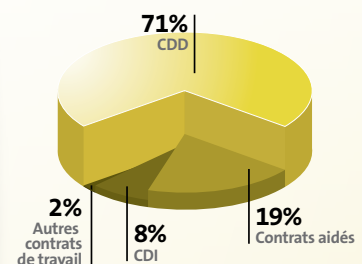
Les entrées en situation



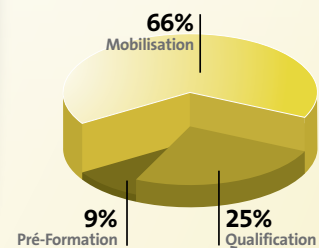
En 2013, 414 jeunes ont signé un contrat de travail ou sont entrés en formation. Au total, 670 situations ont débuté dans l'année :

- Emploi : -14%
- Alternance : 0%
- Formation : +11%

Emploi



Formation



Infos pratiques (Mai 2014)



Vos conseillers	Commune	Point d'accueil
CC de l'ACSOR		
M. Le Caër	Baulon, Bourg des Comptes, Goven, Guichen, Guignen, Lassy, St Senoux	PAE de Guichen Mairie de Goven Mairie de Baulon Mairie de Guignen
CC de Maure de Bretagne		
P. Bazin	Bovel, Campel, Comblessac, La Chapelle Bouexic, Les Brulais, Loutehel, Maure de Bretagne, Mernel, St Seglin	Communauté de communes de Maure de Bretagne
CC du Pays de Moyenne Vilaine et du Semnon		
C. Guérin	Bain de Bretagne, Chanteloup, Crevin, Ercé en l'amée, La Bosse de Bretagne, La Couyère, La Noe blanche, Lalleu, Le Petit Fougeray, Le Sel de Bretagne, Messac, Pancé, Pléchatel, Poligné, Saulnières, Teillay, Tresboeuf	PAE de Bain de Bretagne Mairie de Messac Mairie de Sel de Bretagne



Résultats comptables

PRODUITS	2012 (€)	2013 (€)	Prévisionnel 2014 (€)
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 861 160	4 223 754	4 339 682
Subventions Structurelles	2 384 258	2 467 966	2 584 062
Etat	1 171 271	1 175 748	1 181 966
Enveloppe complémentaire CPO	-	-	30 004
Etat - Co-traitance Pôle Emploi	235 750	242 420	244 950
Rennes Métropole	534 640	545 593	614 635
EPCI hors Rennes Métropole	116 678	165 099	168 401
Région Bretagne	325 919	339 106	344 106
Département d'Ille et Vilaine	-	-	-
Activités spécifiques	732 649	1 006 180	1 188 515
Accompagnement renforcé des jeunes inscrits dans le dispositif PLIE	40 424	42 576	43 887
Action prévention Santé - Département	12 000	12 000	12 000
Action prévention Santé - Etat	10 000	13 000	13 000
Action public en grande difficulté - Département	25 500	25 500	25 500
CAQ - Région	-	42 750	57 500
CUCS : Dispositifs pour l'emploi - FSE	95 719	76 240	104 362
Décrocheurs - ANI	167 250	153 450	155 000
Dernier Ecrou - Etat FIPD	18 000	18 000	18 000
Dernier Ecrou - Etat SPIP	10 000	10 000	10 000
Dernier Ecrou - GEPSA	5 000	5 000	5 000
Dernier Ecrou - PLIE	23 185	30 791	37 400
Dernier Ecrou - Ville de Rennes	6 000	6 000	6 000
Dispositif CARS 35 - Département	-	26 333	79 000
Diversification des choix professionnels - Etat DRDFE	15 000	9 000	9 000
Diversification des choix professionnels - FSE	39 745	9 000	9 000
Emploi d'avenir - Etat	-	154 256	187 142
Emploi périurbain et rural	55 039	91 533	116 851
Facteur + Banque Postale	3 000	-	-
Insertion socioprofessionnelle des personnes présentant des troubles psychiques - Fil Rouge	34 614	28 645	29 000
Le code pour tous - Département	-	-	9 000
Marché public "CAE Passerelle"	137	-	-
Mission Apprentissage - Etat	17 000	17 000	17 000
Parrainage - ACSE	9 150	15 250	15 250
Parrainage - Etat	15 250	15 250	15 250
Plateforme Mobilité - Département	12 500	16 250	-
Prostitution et précarité - Etat DRDFE	-	-	4 000
Santé mentale CUCS - Etat	9 000	-	-
Sortir de la rue - Etat	-	50 000	50 000
Sortir de la rue - Ville de Rennes	-	5 000	5 000
Sortir de la rue - SEA	29 539	-	-
Commission de gestion FAJ - Département	69 954	80 201	80 200
Subvention contrats aidés	9 643	53 155	73 123
Fonds gérés pour le compte d'autrui	236 131	244 924	224 245
Santé CUCS - Etat	-	6 205	-
FIPJ Aides d'urgence - Etat	13 194	7 625	9 245
Chèque Mobilité - Région	44 998	47 068	50 000
Fonds sécurisation CARS - Département	-	13 800	-
Permis plus - Département	-	6 000	-
FAJ actions ind. et collectives - Département	177 939	164 226	165 000
Produits gestion courante	10 639	10 866	3 980
Reprise amortissements et prov.	155 600	133 263	-
Transfert de charges (Cnasea, CPAM, Uniformation)	341 883	360 555	338 880
PRODUITS FINANCIERS	12 178	7 086	7 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 554	15 302	1 335
Total produits	3 876 892	4 246 142	4 348 017
Report des ressources non utilisées	42 042	23 204	-
Déficit	13 841	-	67 298
Total Compte de résultat	3 932 775	4 269 346	4 415 315
Evaluation des contributions volontaire en nature	136 746	131 713	85 000
Mise à disposition de personnel	129 130	131 713	85 000
Mise à disposition de locaux	7 616	-	-
Total Général	4 069 521	4 401 059	4 500 315

45



Bilan social

Effectifs	Homme	Femme	Total	RAPPEL 2012
Effectif total au 31/12/13	28	54	82	72
Effectif en CDI au 31/12/13	24	48	72	62
Nombre de CDD au 31/12/13	4	6	10	10
Effectif mensuel moyen 2013	25,84	49,77	75,61	70,66

Moyenne âge	Homme	Femme	Total	
Age moyen au 31/12/2013	39,67	42,73	41,67	42,21

Ancienneté moyenne	Homme	Femme	Total	
Ancienneté moyenne au 31/12/2013	4,71	8,94	7,48	8,23

Répartition par emploi repère au 31/12/13 (en ETP)	Homme	Femme	Total	
Directeur	1,00	-	1,00	
Reponsable de secteur	2,00	3,00	5,00	
Chargé (e) de projet	2,00	3,75	5,75	
Conseille (ères) niveau 2	14,00	26,00	40,00	
Conseille (ères) niveau 1	5,00	2,00	7,00	
Chargé (e) d'accueil	-	3,00	3,00	
Chargé (e) d'animation	-	-	-	
Assitant(e) informatique	1,00	-	1,00	
Assitant(e) financier	1,00	1,00	2,00	
Assitant(e) de direction	-	1,00	1,00	
Chargé d'information et de documentation	1,00	-	1,00	
Assitant(e) de gestion	1,00	7,80	8,80	
Assitant(e) administratif	-	2,00	2,00	

Embauches	Homme	Femme	Total	
Embauches en CDI	1	-	1	0
Embauches en CDD	5	7	12	7
Embauches salariés de - de 26 ans	1	6	7	1
Embauches salariés de + de 55 ans	-	-	-	1

Départs	Homme	Femme	Total	
Démission	-	-	-	2
Rupture conventionnelle	1	-	1	-
Fin de CDD	1	-	1	9
Licenciement	-	-	-	-
Retraite	-	1	1	-

Handicapés	Homme	Femme	Total	
Nombre de travailleurs handicapés au 31/03/12	1	2	3	

Montant des rémunérations	Homme	Femme	Total	
Masse salariale totale/effectif mensuel moyen	28 699	26 373	27 168	26709

Formation	Homme	Femme	Total	
Effectif Plan de formation	2	14	16	
Effectif Plan Régional de Formation	11	35	46	
Effectif DIF	2	4	6	
Nombre de jours ouverts Plan de formation	6	41	47	
Nombre de jours ouverts Plan Régional de Formation	38	119	157	
Nombre de jours ouverts DIF	10	11	21	

ORIENTATIONS

2014

Accueil

- Prendre en compte les évolutions du territoire (*regroupement EPCI...*)
- Rapprochement avec les associations caritatives
- Collaboration renforcée avec le réseau Information Jeunesse
- Contribution à la mise en place des nouveaux Espaces de Recherche d'emploi (*Blosne*)
- Déployer l'accueil collectif dans d'autres territoires

Accompagnement

- Préparation de la Garantie Jeunes
- Recherche d'une meilleure articulation entre les différents dispositifs (*Ex : CARS 35/Garantie Jeunes*)
- Rapprochement avec l'Enseignement Supérieur sur la question du décrochage scolaire des post-bac

Emploi

- Suite et fin du programme Emplois d'avenir
- Développement du réseau d'entreprises partenaires par secteur géographique
- Déploiement du parrainage par territoire
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec les CFA





Directeur de la publication : P. Jourdan
Analyses, rédaction : Y.M. Droual (Observatoire)
Conception : agence-autrement.com - 02 99 78 09 09
Crédits photos : Mission locale



7, rue de la Parcheminerie
BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 78 00 78 - Fax. 02 99 78 17 67
contact@mlrennes.org